

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.10
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 29 octobre 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAMETELEPHONE : HArbour 1241
SERVICE DE NUIT :Administration : HArbour 1243
Rédaction : HArbour 3679
Gérant : HArbour 4997

S'il faut une grande enquête...

La crise ferroviaire au Canada

L'on ne voit pas que la situation de nos chemins de fer s'améliore. Les revenus sont au plus bas et les dépenses ne peuvent guère se comprimer davantage. Les charges fixes restent, même si le public ne voyage pas et si les convois de marchandises chôment. La plus riche de nos grandes entreprises ferroviaires a déjà dû couper de moitié ses dividendes; et l'on ne sait pas du tout s'il lui sera possible, comme cela va, de continuer d'en payer longtemps, même au taux déjà réduit. Partout, des rames de voitures inactives, des usines presque fermées, un personnel restreint, des horaires amputés, nulle part des profits convenables. Cela, pour le plus puissant et le mieux organisé, depuis longtemps, de nos chemins de fer. Quant à l'autre, c'est pire. Né, en 1920, de la fusion de réseaux mal organisés, administrés de façon quelconque, et qui s'en allaient à la banqueroute, il a fait, jusqu'en 1928, des progrès notables. Mais depuis? D'un régime qui eut en 1920 un déficit de 32 millions sur les seuls frais d'opérations, l'énergie et l'activité de sir Henry Thornton, après l'avoir monté presque de toutes pièces, ont pu sortir en 1928 assez d'argent pour couvrir ces mêmes frais et tirer un excédent de 58 millions, suffisant à payer tous les intérêts dus, et même à payer certains travaux comptables au capital. Mais, en 1929, les gains nets ont baissé à 47 millions, en 1930, ils sont tombés à 26 millions auxquels il a fallu que l'Etat en ajoutât 25 autres pour faire face aux intérêts échus. Cette année, y aura-t-il seulement excédent du revenu sur les dépenses courantes? C'est tout juste possible. Mais alors il ne restera rien pour le paiement des intérêts. Et l'Etat même devra y voir directement, ajoutant ainsi au déficit qu'il prévoit dans ses propres finances. Belle perspective.

Où nos chemins de fer trouveront-ils l'équilibre financier solide qu'ils cherchent présentement l'un et l'autre? Les multiples économies qu'ils tentent de faire, dont ils ont introduit la pratique dans leur personnel, leurs établissements, sur leurs convois, partout, les sensibles coupures de traitements et de salaires, tout cela ne suffit pas à combler les vides creusés par les largesses et les dépenses du passé, qui grèvent lourdement les budgets du présent et de l'avenir. On l'a écrit avec raison ces semaines-ci, "la construction et l'aménagement de navires de grand luxe, d'hôtels de grand luxe, de voitures de grand luxe, — avec les frais d'entretien qui s'ensuivent, — n'ont pas pu contribuer à accroître le malaise financier des compagnies..." Les deux compagnies rivales se sont relancées. De toutes leurs initiatives, coûteuses et pour la plupart prématurées, — dont on ne saurait entreprendre de définir qui en fut au fond responsable, — il faut subir aujourd'hui les conséquences, dont la première est une sérieuse majoration des frais généraux de tout genre.

Ces extravagances du passé, le présent en est chargé, et le présent ne paie guère, ni de mine ni autrement. Pour ajouter aux économies déjà entreprises et qui ne donnent pas le résultat attendu, l'on recherche toutes sortes de combinaisons, plus ou moins possibles. Ceux-ci veulent la hausse des frais de transport. Voyageurs et marchandises paieraient plus cher. Or, les premiers sont rares, les secondes ne circulent guère; et l'automobile, le camionnage font déjà lourde concurrence aux chemins de fer, même avec les tarifs présents. Que sera-ce, s'ils sont plus élevés? D'aucuns parlent de réduire le poids des convois, leur vitesse, signalant que, dans les pays d'Europe, les locomotives sont plus petites, les voitures moins lourdes, les convois moins longs, les rails moins pesants, moins coûteux. Certains techniciens ne se gênent pas de dire qu'en effet le matériel de nos voies ferrées, calqué sur celui des chemins de fer américains, est outre mesure lourd et coûteux, qu'on gaspille chaque année des millions pour du superflu. Mais le matériel présent ne saurait être mis au rancart d'un jour à l'autre, remplacé par d'autre, d'entretien plus économique, sans qu'il faille d'abord de nouveaux déboursés, et considérables. Et puis il faudrait avant tout savoir si le matériel européen, les convois type français ou anglais, — on est en train d'adapter là-bas certains types de voitures et de locomotives américaines, — conviendraient ici, à cause du climat, des variations extrêmes de température, de la nature des produits transportés, de la longueur des trajets, etc. Questions d'ordre technique impossibles à trancher du jour au lendemain, en ces temps de crise surtout, où chacun offre sa panacée.

Enfin, il y a la question de la fusion de nos deux grandes compagnies ferroviaires. Elle n'est pas neuve. En 1920, n'a-t-on pas déjà parlé en certains milieux d'offrir au *Pacific Canadian*, sans frais, ou à vil prix, l'*Intercolonial*, le *Grand-Tronc-Pacifique*, le *Grand-Tronc*, le *Transcontinental National*, auxquels s'ajouta subsequmment le *Canadian Northern*? L'on écarta dès lors cette solution, même après le plan Shaughnessy; et le *Chemin de fer National du Canada* naquit de l'amalgamation, sous une direction commune, aidée des fonds de l'Etat, de ces réseaux banqueroutiers, amalgamation qui atteignit en 1928 à des résultats satisfaisants. Vint la crise. Et avec elle renaît le projet de fusionnement du *Pacifique* et du *Canadian National*, cette fois. Les uns en tiennent pour le monopole d'Etat, le *Pacifique* y entrant, l'initiative privée disparaissant; d'autres parlent derechef de céder ou de vendre les chemins de fer de l'Etat au *Pacifique*. M. Bennett lui-même s'est prononcé contre toute fusion en juin et juillet 1930, quand il s'exclama de façon pittoresque à Winnipeg et dans l'Ouest: "Amalgamation, never! Competition, ever!" Peut-on croire qu'il voudrait maintenant, et son gouvernement avec lui, faire machine arrière?

L'on a parlé d'une grande enquête sur tout notre régime des transports. Sir Henry Thornton a lancé cette idée à la commission parlementaire des chemins de fer, l'hiver dernier. Le projet est resté en plan. On l'agit derechef. Entre temps, il y a eu des accords particuliers entre les deux grands réseaux ferroviaires, sur des points de détail et des remaniements sérieux, mais qui ne vont pas au fond du problème. Il reste tout entier. Les optimistes l'évitent, disant: "Si les marchandises ne marchent pas, les chemins de fer ne peuvent en transporter; si les gens ne voyagent pas, les convois ne peuvent faire des recettes. Il y a baisse de 25 pour cent dans les revenus bruts; la crise économique explique tout et les administrations n'y peuvent rien. Pensons à la prospérité de 1928. Les beaux jours reviendront, attendons-les." Les pessimistes répondent: "Rien ne sert de rien. Les choses vont au pire et le monde, au diable. Mettons tous nos oeufs dans le même panier, même s'il faut en jeter parce qu'il n'est pas assez grand, et courons à l'abri, — s'il en reste un debout." Entre les deux clans, il y a la nombreuse foule des profanes, de ceux qui ont cru autre mesure au génie des hommes d'affaires puissants, de la haute banque et de la grande finance, et qui se demandent: "Mais qu'est-ce qu'ils font, tous ces experts? Et qu'attendent-ils pour bouger?" Qu'est-ce qu'ils font? Ils comptent leurs morts et cherchent à qui faire porter la responsabilité du désastre. C'est ce que les Américains, dans leur argot, appellent "looking for an alibi". S'il faut une grande enquête pour voir enfin clair dans tout cela, qu'attend-on pour s'y décider et la tenir?

Georges PELLETIER

L'actualité

M. Bryson

La nomination de M. Bryson au poste de ministre sans portefeuille du gouvernement de Québec honore le Conseil législatif et relève la moyenne d'âge du cabinet.

M. Bryson retrouve, en effet, à la table du conseil, M. Narcisse Pérodeau, qui a quatre-vingts ans bien comptés. Au mois de juillet dernier, le nouveau ministre est entré lui-même dans sa quatre-vingtième année.

Le premier ministre se propose de toute évidence de s'entourer des avis des sages en temps de crise et de constituer, à la mode nipponne, le conseil des anciens.

M. Bryson avait déjà un titre unique à la notoriété, qu'il avait acquise par son simple entêtement, en se contentant de durer. Il est le doyen, et par une bonne avance, du Conseil législatif. M. Chapais, qui se rapproche le plus de lui, a été nommé à la Chambre rouge en 1892, cinq ans après M. Bryson qui doit son choix à Mercer en personne.

Suivent, après M. Chapais, MM. Girouard et Pérodeau, entrés tous deux la même année, mais nommés par des gouvernements différents. Depuis d'assez longues années, en effet, MM. Chapais et Girouard restent les seuls survivants du régime conservateur, qui a cédé la barre du gouvernement aux libéraux depuis près de trente-cinq ans. On les croirait aussi âgés que MM. Bryson et Pérodeau, depuis le temps qu'ils sont là. Ils ne le sont pas cependant, puisque M. Chapais est né en 1858, ce qui ne lui donne que 73 ans, tandis que M. Girouard, né en 1856, a 75 ans.

C'est fort heureux pour les conservateurs, et pour ces messieurs, que leur vigueur se maintienne, sans qu'ils aient eu à subir le seul représentant à la Chambre haute. A supposer même qu'ils prissent le pouvoir à une prochaine élection, à moins d'abolir le Conseil législatif, en s'emparant d'un vieux article des rouges au temps où ils étaient dans l'opposition, il leur faudrait des années avant de s'assurer une majorité à la Chambre haute. C'est d'ailleurs pour ce motif que les directeurs d'un certain journal résolurent de s'embarquer franchement en faveur du gouvernement, à la toute dernière minute lors de la campagne du mois d'août. On disait que l'opposition se proposait d'abroger, une fois au pouvoir, la loi qui met en possession de la Presse ses droits électoraux présents, après le décès de certains des fils de M. Berthiaume, lui-même en son vivant conseiller législatif et votant toujours bleu, parce que nommé par les bleus, même si la Presse, dont il était propriétaire, épousait la cause rouge. C'est un cas psychologique intéressant. Or, toute modification de ce genre se fût heurtée à la barrière infranchissable du Conseil législatif, où veille aujourd'hui, à la place de son beau-père, M. Pamphile du Tremblay. Il est donc impossible de nettoyer toutes les traces d'un régime qui s'est longtemps incrusté au pouvoir, à moins de recourir, comme nous le disions tantôt, à une opération radicale et de tailler dans les chairs vives. C'est à quarante-quatre ans de distance, Honoré Mercier qui fournit à son quatrième successeur un représentant de la minorité anglo-protestante en M. George Bryson.

C'est aller le chercher loin, mais ceux qui connaissent M. Bryson trouveront que le choix du gouvernement n'est pas malheureux. Le nouveau ministre est écossais, et de ce type qui a donné beaucoup d'excellents amis aux Canadiens français. Il a commencé sa fortune avec ceux-ci, au temps où le père Booth arrosait déjà la sienne. Je me souviens qu'un pionnier de l'Ottawa me racontait que c'était lui de voir alors le peu de cas que faisaient des terres à bois, qui se donnaient littéralement à cette époque, les Canadiens français. Ils travaillaient, souvent à très bons salaires, pour le compte des lumbermen, certains de ceux-ci anglais, les autres écossais; mais ils ne songeaient pas à se pourvoir eux-mêmes, bien que ce fût facile. Leurs employeurs avaient plus de coup d'oeil et c'est la plus-value des limites à bois qui a fait la fortune, en certains cas colossale, de la plupart de ceux-ci.

La dernière fois que nous avons vu M. Bryson, il y a, il est vrai, de cela plusieurs années, il était encore vert.

Il est de ce type, fréquent chez ses congénères, massif, puissant, dont Tupper et Borden sont d'illustres exemples.

Très assidu à ses fonctions et surveillant la législation d'un oeil grand ouvert et très attentif, il n'a jamais fait bruit, toujours lui les yeux de la rampe. A cause de cela, il n'est pas douteux que sa nomination a causé, dans le public, une surprise égale, peut-être à celle de l'ascension de M. Gault au poste de chef parlementaire de l'opposition. Bien plus, cette nomination a dû révéler son existence à un grand nombre de gens qui en étaient ignorants, car le Conseil législatif est fermé et paisible comme un manoir.

Mais M. Bryson a tout avantage à se faire connaître. Obligé, poli, d'une urbanité sans affectation, il est très sympathique aux Canadiens français, qui ont été ses collaborateurs modestes, loyaux, et grâce à leur goût de la bohème, fort détestés. Il parle avec la plus grande aisance et la plus sereine assurance le savoureux français des chantiers; car, c'est au contact des bûcherons qu'il a appris notre lan-

La Maison Ignace Bourget

Une souscription qui est arrivée fort à propos

La "Maison Ignace Bourget" se trouvait presque à bout de ressources quand une généreuse offrande sulpicienne lui est parvenue — L'oeuvre ne vit quand même qu'au jour le jour — Les offrandes quotidiennes doivent au moins suffire aux besoins quotidiens

Un malheur, paraît-il, ne vient jamais seul. Il faut croire qu'il en est de même pour les choses heureuses, qu'une bonne nouvelle en attire tout naturellement une autre du même genre.

Hier, nous avions le plaisir de communiquer à nos lecteurs la deuxième lettre d'un médecin anonyme du nord de l'Ontario, celui-là qui, l'an dernier, avait pris l'initiative d'ouvrir le fonds de souscription qui a permis à la Maison Ignace Bourget de s'organiser pour seconder, — ce qu'elle a continué de faire depuis le mois de décembre de l'année dernière, — les sans-asile invalides qui se trouvent à Montréal.

Est-ce l'exemple réitéré de ce modeste médecin du nord de l'Ontario qui vaut cette bonne fortune au refuge de la rue de Montigny? En tout cas il nous est donné d'annoncer, aujourd'hui, une souscription d'importance, la plus importante qui ait encore été faite, cet automne, à la Maison Ignace Bourget. Un titre de la Compagnie de Saint-Sulpice, qui tient absolument à garder l'anonymat, vient de nous faire parvenir une souscription de \$150.

La souscription s'accompagnait, non pas d'une lettre, mais d'un simple billet. Après avoir hésité un peu, non sans penser à la règle qui dit que, dans le doute, il faut s'abstenir, nous croyons utile, en omettant la signature, évidemment, de reproduire: "Je vous transmets cet argent pour que vous l'affectiez au soulagement des pauvres de la Maison Ignace Bourget. Ma volonté expresse, c'est qu'il ne soit jamais fait mention de mon nom dans le Devoir ou ailleurs. Si, pour stimuler la charité publique, vous avez besoin de parler de la chose, attribuez ce don à un "prêtre de Saint-Sulpice". Par les temps actuels, il n'est peut-être pas inutile que le public sache, lorsqu'il le peut, Saint-Sulpice fait la charité."

A titre d'ancien élève du Collège de Montréal — un bien mauvais élève, soit dit en passant — le secrétaire de la Maison Ignace Bourget, depuis longtemps, appris à connaître l'esprit de charité de Saint-Sulpice. Le mauvais élève qu'il fut a pu en bénéficier.

L'une des caractéristiques de l'esprit de charité sulpicienne, c'est de se manifester sans faire grand bruit, mais effectivement. Il y a vingt ans, c'était déjà une tradition, au Collège de Montréal, que d'initier les élèves à ce que nos compatriotes de langue anglaise appellent, dans le domaine social, le *field work*.

Le *field work* exige de son homme qu'il paie de sa personne, qu'il prenne personnellement contact avec la misère à soulager. C'est ainsi qu'autrefois, les élèves du Collège de Montréal, le groupe des Petits, le groupe des Grands, le groupe des Externes, consacraient un certain nombre d'après-midi de congé à la visite d'institutions de charité la maison-mère des Soeurs Grises, par exemple, ou encore la maison des admirables Petites Soeurs des Pauvres, rue des Seigneurs.

Cette tradition sulpicienne ne doit pas avoir pris fin. Saint-Sulpice a-t-il jamais laissé tomber une tradition en désuétude? En tout cas, l'hiver dernier, les réfugiés de la Maison Ignace Bourget ont reçu la visite des élèves du Collège de Montréal. Et ça n'est pas la seule façon dont Saint-Sulpice ait manifesté sa sympathie à l'égard de cette oeuvre nouvelle, qui n'en est encore, à vrai dire, qu'au stade de l'improvisation. N'est-ce pas sous une présidence sulpicienne, celle de M. Louis Bouchier, P. S. S., curé de Notre-Dame, que la Maison Ignace Bourget s'est organisée?

* * *

Un jour, à son pupitre du Conseil législatif, où s'arrêtaient souvent, entre deux séances, les courriers parlementaires sympathiques, il contait l'accident dont il avait été victime et qui l'avait retenu à l'hôpital quelques jours. (D'autres, de tempérament moins robuste, y furent restés à demeure). "La volture a reviré à l'envers. Je suis resté pris dans les guidés, j'ai été traîné, par la patte droite et je me suis tout démanché le crâne." Mais, le plus souvent, sinon toujours, dans les termes des bûcherons, il peut tenir aussi facilement que le plus frêle de ceux-ci, une conversation. Rien n'y manque, ni pittoresque, ni vivacité, pas même l'accent où on ne retrouve aucune trace de l'anglais.

Paul ANGER

Pilsudski rentre en Pologne

Vasovie, Pologne, 29. — Le maréchal Pilsudski, dictateur de la Pologne, est subitement rentré au pays. Il avait entrepris un voyage qui l'avait conduit jusqu'en Roumanie, mais il est tombé malade de l'influenza.

Autant en faire l'aveu tout de suite: cette souscription de \$150 d'un prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice est survenue fort à propos. Elle a sauvé la Maison Ignace Bourget de la ruine.

La Maison Ignace Bourget se trouvait dans une situation financière fort embarrassée, pour ne pas dire pénible. La caisse était à peu près vide. Tous comptes faits, le trésorier ne disposait plus que de maigres fonds, à peu près ce qu'il fallait pour rencontrer les dépenses de la semaine courante et pour entreprendre la semaine prochaine. C'est bien ce qu'on appelle vivre au jour le jour. La souscription de \$150 assure la vie au refuge de la rue de Montigny jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

Jusqu'à présent, la Maison Ignace Bourget avait pu vivre grâce à une petite réserve qui lui avait été assurée par quelques souscriptions particulières. Cette réserve se trouve maintenant épuisée. Le fonds constitué par les souscriptions récentes est très largement entamé. L'oeuvre ne pourra survivre que si de généreux donateurs lui en fournissent les moyens. La souscription sulpicienne de \$150 ne saurait comme de raison suffire bien longtemps.

Le coût d'entretien du refuge de la rue de Montigny est, à l'heure actuelle, de \$225 à \$250 par semaine. Le nombre des réfugiés est de plus de 250. D'ici la fin de la semaine, il sera peut-être de 300 et même au delà.

Malgré sa pauvreté, la Maison Ignace Bourget ne refuse tout de même pas son aide aux misérables invalides et sans asile qui s'adressent à elle. Presque à bout de ressources, elle compte bien, s'il plaît à Dieu, continuer son oeuvre. Il se trouvera bien des âmes charitables pour lui faire l'aumône.

Le Frère Laurent, directeur de l'hôpital de la Mercl, qui s'y entend en pareille chose, disait qu'une oeuvre de charité ne doit pas penser à théoriser mais à vivre. C'est bien ce que fait la Maison Ignace Bourget et si la formule est bonne, l'oeuvre du refuge de jour n'est pas prête de s'éteindre. La Maison Ignace Bourget vit au jour le jour. Elle accueille les pauvres qui se présentent et elle leur distribue le peu qu'elle possède.

Quand il le faut, la formule de la grande pauvreté: vivre au jour le jour, a bien sa valeur. Cette formule n'est tout de même pas de précepte. Il est tellement plus facile, même pour un refuge, d'organiser sa vie en sachant un peu d'avance, mettons pour quelques semaines, ce que l'on peut faire, ce que l'on pourra faire.

A l'heure qu'il est, la Maison Ignace Bourget vit strictement au jour le jour. Ce régime ne peut tout de même durer que si les souscriptions au fonds de secours sont quotidiennement suffisantes pour rencontrer les dépenses quotidiennes. Ces dépenses quotidiennes sont d'à peu près \$35. Il faut cependant tenir compte de ce fait que la semaine d'un refuge comme celui de la Maison Ignace Bourget est de sept à six jours: le refuge de la rue de Montigny est ouvert le dimanche comme les autres jours.

Un grand nombre d'offrandes en nature ont été envoyées, ces jours derniers, au refuge de la rue de Montigny: des meubles, des vêtements de toutes sortes. Nous en remercions un autre fois.

Mais il faut tout de même redire, une fois de plus, que le refuge ne peut vivre que si de suffisantes souscriptions en argent lui sont faites.

Emile BENOIST

Aux voyageurs de la Louisiane et à leurs amis

LE RAPPEL CINEMATOGRAPHIQUE DE NOTRE VOYAGE

L'un des voyageurs de la Louisiane, M. le docteur J.-H. Jacques, de Fitchburg, Mass., a pris, au cours de ce voyage, une série de vues cinématographiques d'un très vif intérêt.

M. le docteur Jacques et Mme Jacques seront à Montréal la semaine prochaine. M. le Dr Jacques veut bien apporter avec lui ses pellicules et les exposer dans une séance qui aura lieu le lundi 2 novembre, à huit heures et demie du soir, salle Saint-Pierre, 1160, rue Saint-Denis. La séance sera gratuite. Nous y invitons les Voyageurs de la Louisiane et leurs amis. Comme la salle choisie ne peut contenir que deux cent cinquante personnes environ, l'entrée sera sur carte et le nombre des cartes forcément limité à ce chiffre de deux cent cinquante.

On peut dès maintenant se procurer ces cartes aux bureaux du Devoir, 430, rue Notre-Dame-Est.

La formation du ministère britannique

Le nombre des ministres sera probablement porté de dix à vingt — Le successeur de M. Snowden — Le chef parlementaire des travaillistes — M. MacDonald s'entretient avec le Roi

Londres, 29. (S.P.C. et S.P.A.) — La première tâche du premier ministre maintenant est la formation d'un cabinet, assure-t-on. Le nombre des ministres membres du cabinet sera probablement porté de dix à vingt. La question la plus intéressante dans ce domaine est la nomination d'un successeur au chancelier de l'échiquier sortant de charge, M. Philip Snowden. Les candidats les plus plausibles, aux yeux du public, sont M. Neville Chamberlain, organisateur en chef du parti conservateur, présentement ministre de la santé, et M. Walter Runciman, magnat de la navigation, libéral national, qui a été élu par acclamation. M. Runciman a été président du *Board of Trade* de 1914 à 1916 et il avait, avant cela, occupé plusieurs postes dans le gouvernement.

A ce qui reste du parti travailliste, il incombe de se choisir un nouveau chef parlementaire. Il se peut que les travaillistes fassent élire M. Henderson dans une des circonscriptions qui leur restent. Mais même s'ils le font, ils devront, dans l'intervalle, avoir un chef au Parlement, et l'on croit que ce chef sera sir Richard Stafford Cripps, solliciteur général du gouvernement travailliste, ou M. George Lansbury, qui a été premier commissaire des travaux. Sir Richard et M. Lansbury sont les deux seuls anciens ministres travaillistes réélus.

Devlin et Healy

Londres, 29. (S.P.A.) — On a appris, il y a quelques heures, que MM. Joseph Devlin et Cahir Healy, irlandais nationalistes, ont été réélus mardi, dans Fermanagh et dans Tyrone. Ils avaient des conservateurs comme adversaires.

En 1929, M. Devlin avait été élu par acclamation. M. Healy avait aussi été élu par acclamation dans une élection nécessitée par le décès de T.-J.-S. Harbison.

La plus forte majorité

Londres, 29. (S.P.C.) — La plus forte majorité décernée à un candidat mardi, est celle qu'un conservateur a obtenue dans Brighton, circonscription qui a deux représentants aux Communes. Cette majorité s'élève à 62,253. C'est le député d'Ikleston, un travailliste, qui a reçu la plus faible majorité, 2 voix. Il a fallu vérifier le scrutin cinq fois pour établir cette faible majorité.

Parmi les nouveaux venus aux Communes, il y a M. R.-K. Law, conservateur, député de Hull. M. Law est l'un des fils de feu Andrew Bonar Law, ce Canadien qui fut le premier ministre d'Angleterre en 1922.

M. J.-R. Clynes, l'un des anciens ministres travaillistes défaits, a affirmé aujourd'hui que le système (Suite à la page 3)

Bloc-notes

Lendemain

D'un bout du monde à l'autre on continue de gloser sur le résultat des élections britanniques.

Notons d'abord que celui-ci dépasse tout ce qu'on avait imaginé. Cinq élections restent encore incertaines. Sur les 610 dont les chiffres sont connus, 472 sont allées au seul parti conservateur, soit, pour celui-ci, un gain de 207 sièges, sans une seule perte. Situation probablement sans parallèle dans l'histoire d'aucun pays parlementaire. Le seul parti nettement oppositionaliste, celui des travaillistes de Henderson, perd 235 sièges et n'en garde que 50. Si l'on ajoute aux conservateurs proprement dits les divers groupes sur lesquels le gouvernement "national" peut entièrement ou partiellement compter: travaillistes nationaux de MacDonald, nationaux-libéraux de Simon et de Samuel, on arrive à un total effrayant. Le gouvernement "national" devrait pouvoir disposer d'une majorité de 500 voix dans une Chambre de 615. Les conservateurs seuls pourraient l'emporter de plus de 300 voix sur tous les autres partis combinés.

C'est le fait qu'il est impossible d'oublier. M. MacDonald déclare que la victoire de mardi n'est pas une victoire de parti. M. Baldwin, M. Snowden répètent la même chose, et le résultat paraît bien être la suite d'un mouvement d'ensemble où, comme le note M. Snowden, des millions d'électeurs ont temporairement fait abstraction de leurs opinions et de leurs sentiments politiques.

Mais il reste que, dans une Chambre de 615 voix, les conservateurs disposeront, en gros, de 475 sièges, que ces conservateurs, sur la question tarifaire, par exemple, ont des idées à eux et que, selon toutes les apparences, la majorité de la Chambre des Lords partage les idées. Combien de temps se passera-t-il avant que ces conservateurs, par simple obéissance à leurs convictions, imposent au gouvernement "national" ses idées et le transformant, en fait, en gouvernement conservateur?

C'est un point d'interrogation qu'on ne saurait écarter. Il posera, à plus ou moins longue échéance, celui de l'avenir même de M. MacDonald.

Les travaillistes

L'échec des travaillistes est énorme. On aurait tort cependant de croire qu'il implique la disparition du parti, encore moins celle du mouvement dont il est l'expression. Car, il ne faut point regarder seulement les Communes, il faut aussi porter ses regards vers la foule. Or, si les travaillistes ne recueillent que 50 mandats parlementaires, leurs candidats ont tout de même, dans la débâcle générale, reçu près de 7,000,000 de suffrages contre un peu moins de 8,400,000 en 1929. C'est un bloc avec lequel il faudra encore compter.

En fait, chaque député travailliste représente à peu près 130,000 électeurs, alors que la moyenne des conservateurs serait de 25,000 environ. Le scrutin majoritaire a de ces fantaisies. Il faut ajouter qu'en 1929, les travaillistes, grâce à la division des partis, eurent un chiffre de mandats supérieurs à leur force électorale.

Mais il est difficile de croire qu'un parti qui, dans une crise pa-

reille, garde près de 7,000,000 d'adhérents soit définitivement condamné à mort.

Lloyd George

Quant à Lloyd George est-il vraiment aussi fini qu'il le paraît? Il est bien isolé. A part sa fille et son garçon, il semble n'avoir qu'une couple de fermes partisans. Mais, s'il n'a plus de parti, il y a tout à côté de lui un parti qui n'a plus de chef et près duquel il a fait la campagne. N'achèvera-t-il point sa carrière comme chef du parti travailliste? On aurait vu des choses plus extraordinaires.

En tout cas cependant, il faut compter avec son état de santé. L'ancien premier ministre a soixante-neuf ans, il vient de subir une grave opération chirurgicale et il est encore en convalescence. Il a fait sa campagne de son lit, parlant à la radio ou par des disques de phonographe. On annonce qu'il devra faire un voyage de repos. Reprendra-t-il assez de force pour diriger un parti vaincu, pour mener une campagne un peu longue? Car, hélas! pour les hommes politiques comme pour les autres les années comptent...

Mosley

Sir Oswald Mosley a été enseveli sous les ruines de son "nouveau parti". Aucun de ses candidats n'a recueilli un chiffre de suffrages important. Il est évident que la foule britannique ne voulait point d'expériences nouvelles.

Faut-il, là encore, en conclure à mort politique de cet homme? Ce serait bien imprudent. Sir Oswald Mosley n'a que trente-cinq ans. Il est doué d'un exceptionnel talent, d'une grande volonté de travail, il possède une belle fortune. Cela fait beaucoup d'atouts et, s'il paraît bien que le "nouveau parti" n'ait plus guère de chances de succès, il se pourrait bien cependant que son chef joue encore un rôle considérable.

O. H.

S'il y avait un autre superlatif...

A PROPOS DE L'INDEX

Un lecteur qui vient de recevoir l'Index du Devoir nous écrit:

"Mes félicitations et mes remerciements. L'Index est un instrument de travail à très bon marché et très utile. S'il y avait un autre superlatif, je l'emploierais volontiers."

Et tel sera, nous n'en doutons point, l'avis de tous ceux qui auront à se servir de l'Index.

Comme preuve de sa satisfaction, notre correspondant souscrit à toute la collection des Index à venir.

Il nous paraît opportun de répéter que la publication d'Index futurs, de même que l'analyse des années passées du Devoir, dépend du succès qui accueillera notre premier essai.

Que ceux qui tiennent à l'Index nous adressent le plus tôt possible leurs commandes.

Prix: 25 sous l'exemplaire, franco; la douzaine, \$2.50 (plus 15 sous pour le port). Par 50, \$9.75, au cent, \$18, port en plus dans les deux cas.

Adresser toutes les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (Tél. Harbord 1245).

Les élections

britanniques

Ce n'est pas la victoire d'un parti, déclare M. Baldwin, mais l'énergique déclaration de tout un peuple en faveur de la coopération nationale — Messages de MM. MacDonald, Henderson et Snowden

Londres, 29 (par George Hamilton, de la Canadian Press) — "Ce n'est pas une victoire de parti", a affirmé, il y a quelques heures, M. Stanley Baldwin, chef du parti conservateur. "C'est une énergique déclaration de tout le peuple en faveur de la coopération nationale pour rétablir la prospérité du pays. La démocratie s'est justifiée de la manière la plus frappante et les instincts patriotiques du pays se sont révélés dans toute leur force".

M. Baldwin n'a pas parlé simplement comme chef du parti conservateur, mais comme commandant en second d'un gouvernement qui vient d'obtenir la plus formidable majorité que la Chambre des Communes ait encore vue dans les temps modernes. Les résultats du scrutin dans à peu près toutes les circonscriptions assurent au gouvernement de coopération nationale (qui comprend les conservateurs, les travaillistes nationaux et les libéraux nationaux) une majorité absolue de quelque 500 voix.

La représentation travailliste aux Communes tombe de 270 à 50. Le chef travailliste, M. Arthur Henderson, qui a été défait dans sa propre circonscription de Burnley, a dit: "La victoire établit une écrasante supériorité. La nouvelle Chambre des Communes sera une majorité absolue de quelque 500 voix. Les résultats du scrutin étant connus, sauf dans cinq circonscriptions, on constatait que les forces numériques des partis et des groupes aux Communes se chiffraient ainsi:

Conservateurs 472
Travaillistes nationaux . . . 13
Libéraux nationaux 65

Total pour le gouvernement . . 550

Parti travailliste 50
Libéraux de Lloyd George . . . 5
Indépendants 5

Total pour l'opposition 60

Le gouvernement de coopération nationale aura près de dix voix contre chacune des voix de l'opposition, dans le nouveau parlement. Jamais, peut-être, dans l'histoire britannique, un gouvernement n'a remporté une majorité aussi vaste. Elle est presque deux fois plus forte que celle que la coalition de M. Lloyd George avait obtenue lors de la fameuse élection de 1918. Celle qui s'en rapproche le plus est la majorité que les libéraux ont eue, il y a déjà un siècle, en 1832.

Une épreuve
En comparaison de ce qu'il était avant l'élection, le parti travailliste n'est plus qu'une épreuve. Avec M. Henderson, 12 anciens membres du cabinet et 14 autres anciens ministres travaillistes qui n'ont pas du cabinet ont été battus. De tous les anciens membres du cabinet travailliste qui ont refusé de suivre M. MacDonald, seul M. George Lansbury a été élu. Jamais en vingt ans le parti travailliste n'a eu une représentation parlementaire numériquement aussi faible que sa présente représentation de cinquante députés. Il a perdu

Avis de décès
CREPEAU — A North Battleford, Sask., le 24 octobre 1931, décédé à 39 ans, 6 mois, Georges-Henri Crepeau, époux de Juliette Robillard, et fils de François-Gabriel Crepeau, notaire. Funérailles samedi, 31 oct. 1931. Le convoi funéraire partira de la gare du C. N. R. après l'arrivée du train à 7 h. 30 du matin, pour se rendre à l'église St-Pierre, Chapelle de la Maitrise, 1215, Visitation où le service sera célébré vers 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BAKER — A Montréal, le 27, à 82 ans, Dr. Malcolm C. Baker, médecin vétérinaire.
BAZINET — A Joliette, le 27, à 65 ans, M. Frank Bazinet, époux de Léa Bélanger.
BURNHAM — A Villars-Saint-Pierre, le 27, à 54 ans, Mme U. Burnham, née Lapointe, Rosa.

CHAPLEAU — A Montréal, le 27, à 67 ans, Apollinaire Chapleau, veuf de Léa, et père de M. et Mme Chapleau.

COLLET — A Montréal, le 27, à 79 ans, Alphonsine Scottie, épouse de J. A. P. Collet.

CORBEAU — A Montréal, le 27, à 68 ans, à l'hôpital du Sacré-Cœur de Cartier, Louis-Joseph Corbeau, époux de feu Angèle Guéneau.

GAUTHIER — A Acton Vale, le 28, à 75 ans, Sophie Ponton, épouse de J. A. P. Gauthier.

HUTTON — A Montréal, le 26, à 73 ans, Thomas Hutton, époux de Denise Héroux.

BOULE — A Montréal, le 25, à 44 ans, Marie-Louise Pilon, épouse de Désiré Houle.

LACROIX — A Montréal, le 27, à 17 mois, Estelle, enfant d'Henri-B. Lacroix et d'Allice Maille.

LAPORTE — A Montréal, le 27, à 37 ans, Josephine Laporte.

LASCHELLE — A Montréal, le 27, à 31 ans, Clara Lascelle, épouse de M. Isaac Bouché.

MARTIN — A Montréal, le 27, à 42 ans, Alphonse Martin.

PAPINEAU — A Montréal, le 27, à 71 ans, Zélie Léonard, épouse d'Odilon Papineau.

PELOQUIN — A Montréal, le 28, à 31 ans, Lucie-Anne Pelouquin, fille de M. et Mme Joseph Pelouquin.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBUANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Ouy

La Société Coopérative

Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.

Plateau 7-9-11

Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général.

235 sièges et n'en a pas enlevé un seul de ceux que les autres partis ou groupes possédaient avant l'élection.

Les conservateurs ont gagné 208 nouveaux sièges et n'en ont perdu aucun de ceux qu'ils possédaient avant l'élection — chose sans précédent dans l'histoire du parlement britannique.

Toutefois, le nombre de sièges que garde le parti travailliste n'est pas proportionné au nombre des suffrages que ce parti a obtenus mardi, qui est de 6,749,944 (en 1929, il en avait obtenu 8,389,512). Le nombre des suffrages que les conservateurs ont obtenus mardi s'élève à 11,780,487, en comparaison d'un total de 8,664,243 en 1929. Les travaillistes ont donc obtenu mardi un nombre de suffrages dépassant la moitié du nombre des suffrages remportés par les conservateurs, et cependant les travaillistes n'ont presque qu'un dixième du nombre de sièges des conservateurs.

Le parti Mosley

Le nouveau parti de sir Oswald Mosley a été supprimé. Des 24 candidats que ce parti comptait, 23 ont été défaits au scrutin de mardi. Le vingt-quatrième est candidat à la représentation des universités anglaises réunies. Le résultat du scrutin aux universités anglaises réunies sera connu lundi.

La rareté des suffrages qu'il a ralliés est l'un des traits les plus remarquables de la défaite du nouveau parti. Dix-sept des candidats de ce parti n'ont pas réussi à obtenir 1,000 voix chacun. "Kid" Lewis, l'ex-pugiliste n'en a obtenu que 154. Vingt et un des candidats de ce parti ont perdu leur dépôt, ce qui inflige à leur organisation une perte de \$15,000.

Aucun communiste n'a été élu. Le groupe Lloyd George se compose du vieux chef, de son fils, de sa fille, et de deux autres députés. Trois des cinq indépendants appuieront le gouvernement presque pour tout. Ce sont: le contre-amiral Gordon Campbell, décoré de la Croix Victoria pour la part qu'il a prise à la lutte contre les sous-marins allemands, vainqueur de M. Arthur Henderson dans Burnley; M. M. Horobin, député de Southwark-centre et M. Arthur Hopkinson, de Mossley, Lancashire.

M. John McGovern, des bords de la Clyde, se trouve l'unique député indépendant travailliste.

Message de M. MacDonald

"La majorité, aussi remarquable que reconfortante", dit M. MacDonald dans un message à la nation, "doit convaincre le monde entier que lorsque ce pays demande de l'aide, il peut compter sur des bras empressés et sur des esprits dévoués".

"Nous avons demandé une démonstration d'union nationale. La réponse a dépassé les rêves des plus enthousiastes parmi nous."

"A mes amis politiques qui ont subi des revers exceptionnels, et en particulier à ceux d'entre eux qui, avec une foi et un courage splendides, se sont rendus à notre appel et ont contribué à accroître notre victoire, je donne l'assurance que notre triomphe ne signifie en aucune manière que les intérêts de la classe ouvrière ne seront pas oubliés dans l'accomplissement de la tâche que nous avons en perspective."

Déclaration de M. Snowden

Londres, 29 (S.P.C.) — M. Philip Snowden, qui était chancelier du gouvernement de coopération nationale, a déclaré qu'il ne se réjouit pas du désastre qu'a subi le parti travailliste.

"Des millions d'hommes et de femmes", a-t-il dit, "ont accordé leurs suffrages à des candidats dont ils ne partagent pas les opinions politiques, et ils n'ont fait ce geste que pour montrer au monde entier que la Grande-Bretagne est résolue à serrer les coudes pour franchir ses difficultés."

"Le résultat est une magnifique justification de la démocratie. Les chefs du gouvernement de coopération nationale ont dit à la nation la vérité sur les problèmes à résoudre et la démocratie a fait confiance à ses chefs."

"Je ne me réjouis pas du désastre du parti travailliste. Je déplore que les chefs travaillistes, par leur folie, leur manque de courage et de qualités de chefs, et par leur incompréhension de l'esprit populaire, aient attiré cette catastrophe sur eux-mêmes et sur leur parti."

"Ils espéraient exploiter les sans-travail au bénéfice du parti. Les électeurs des régions industrielles où le chômage est le plus considérable ont formulé une très énergique condamnation des chefs travaillistes."

"Des millions de sans-travail et d'électeurs autrefois travaillistes ont placé leur intérêt national au-dessus de celui du parti, à cette élection, sans toutefois modifier leurs idées politiques et sociales."

Déclaration de M. Henderson

Burnley, Lancashire, Angleterre, 29 (S. P. A.) — M. Arthur Henderson, chef du parti travailliste qui a été écarté aux dernières élections générales, a déclaré hier que "le parti travailliste continuera son travail sans se laisser abattre par cet échec temporaire. Il se relèvera plus fort et plus vigoureux que jamais."

M. Henderson, qui a succédé au premier ministre Ramsay MacDonald à la direction du parti travailliste lorsque ce dernier a été réélu par son parti pour avoir formé le gouvernement national, a quitté le lit hier et annoncé qu'il se rendrait aujourd'hui à Londres pour organiser l'opposition pour la prochaine session du parlement.

"Un coup terrible a été porté au travail au parlement, dit encore M. Henderson. Ce n'est pas la première fois que les électeurs sont trompés sur une grande échelle, mais ce qu'il y a de surprenant, c'est de voir que ces vieux trucs électoraux ont été utilisés par des hommes qui ont été comme nous dans le passé les victimes de toutes sortes de viles calomnies."

"Il serait oiseux de nier que le parti travailliste a subi un lourd échec, mais le mouvement travailliste n'est pas brisé, son courage n'est pas abattu. Le mouvement travailliste n'est pas non plus discrédité. Le vote total que nous avons obtenu démontre clairement quelle est la force du parti travailliste dans les différentes circonscriptions. Personne ne pourra prétendre que le nouveau parlement représente vraiment l'opinion du pays."

"La nouvelle Chambre des Communes ne sera rien autre chose qu'une apparence de représentation démocratique parlementaire. Du point de vue de l'intérêt national général, c'est un danger et un désastre. Le travaillisme, le seul rempart solide contre la réaction et la révolution, n'a pas été détruit."

L'affaire Guibord

Conférence du R. P. Théophile Hudon, S.J., devant la "Société historique de Montréal"

Le R. P. Théophile Hudon, S.J., était le conférencier d'honneur hier soir à la réunion mensuelle de la Société Historique de Montréal. Il a fait lecture d'un travail de longue haleine sur l'Institut Canadien et l'affaire Guibord.

La rue Comte

Avant cette conférence, M. Olivier Maurault, P.S.S., a demandé pourquoi on avait changé le nom de rue Comte en celui de Lincoln. La rue Comte devait son nom à un monsieur Comte qui fut pendant 40 ans procureur des Sulpiciens. Il y a quelque temps, le nom a été changé en celui de Lincoln. Résolution a été adoptée de porter la chose en signe de protestation devant le comité du changement des noms de rues de Montréal qui se compose de MM. Trépanier et Charbonneau.

Voici un bref résumé de la conférence du Père Hudon. Il explique que son travail n'est en somme que la coordination de notes prises au cours des années qu'il enseigna l'histoire du Canada aux élèves du Collège Saint-Marie.

L'Institut Canadien

Il a retracé d'abord les débuts, les progrès du fameux institut, signalé ses actions patriotiques. Puis sont venues l'évolution, suivie de la lutte ouverte contre l'Eglise, les interventions de Mgr Bourget, les condamnations venues de Rome. Le P. Hudon raconte ensuite comment l'affaire Guibord porta l'excitation à son comble et eut un retentissement extraordinaire, les divers procès ou plaidoiries d'un côté Joseph Drouin et Rodolphe Laflamme, de l'autre, Amable Jetté, Francis H. Cassidy et F. X. Trudel, le jugement final rendu par le Conseil privé, les incidents dramatiques de la sépulture de Guibord, articles retentissants de la presse, mobilisation de la troupe.

Tous ces faits, dont plusieurs n'avaient guère d'importance, montrent qu'au fond il s'agissait d'une lutte politico-religieuse qui souleva, comme l'on sait, de violentes tempêtes.

Mlle Nizan à l'Ecole ménagère régionale

ELLE DONNE HIER UN RECITAL DANS LA CHAPELLE DES SS. GRISSES — RECEPTION AUX ECOLES, MENAGERES REGIONALES

Mlle Renée Nizan a donné hier après-midi un récital dans la chapelle de la Maison-mère des Soeurs Grises de Montréal, rue Guy. Elle y joua, avec une extraordinaire virtuosité, sept ou huit pièces, dont Toccata et fugue en ré mineur de Bach, Soeur Montique, de Couperin, des Variations sur le Carillon de Westminster. Le choeur des Soeurs Grises exécuta deux pièces: "C'est le Dieu qui créa la terre", de Gounod, et un Laudate omnes gentes.

Après le récital, Mlle Nizan, accompagnée de son père et de M. Boubier, P.S.S., se rendit à l'Ecole Ménagère Régionale, du côté de la rue Saint-Mathieu, où les élèves lui firent une réception. La chorale de l'Ecole exécuta un chant de bienvenue spécialement écrit pour la circonstance, une élève lut une adresse, et une autre présenta à la jeune artiste une gerbe de chrysanthèmes. Mlle Nizan remercia et M. Nizan prononça quelques paroles; il se dit très ému de trouver les Canadiennes si semblables à leurs soeurs de là-bas, et à l'esprit si français.

M. Boubier, P.S.S., curé de Notre-Dame, parlant ensuite de l'adolescente virtuose, dit que Mlle Nizan est une apte de l'art français et que, d'ailleurs, son talent est héréditaire, puisque son père est organiste de Boulogne-sur-Mer et que deux de ses frères sont également organistes. C'est pourquoi des flots d'harmonie s'élevaient constamment de la maison de cette famille musicienne, où il y a deux orgues et un piano.

Après la réception, un goûter fut servi dans l'une des salles de l'Ecole Ménagère Régionale, préparé par les élèves.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*).

Les travaux

de chômage

Les échevins de Montréal modifient la liste des entreprises municipales par suite de la diminution des allocations provinciales

Le programme de travaux pour remédier au chômage, se trouve diminué de \$6,000,000 à \$4,800,000 en vertu de la décision des autorités provinciales. La province de Québec reçoit en tout, quelque chose comme \$4,600,000 du fédéral. Elle fournit la même somme et les municipalités fournissent le reste, soit 50% du coût des travaux.

Sur la somme de \$4,800,000 que la province va payer en vertu de la loi du chômage, Montréal reçoit \$1,200,000.

Les échevins se sont réunis en caucus, hier après-midi, pour modifier la liste des travaux. Ils ont supprimé séance tenante \$900,000 pour installation du système d'éclairage à lampes à filament, et un tunnel rue Ontario, à son extrémité est, sous les voies du C. N. R., soit \$250,000. Ces deux seuls travaux disparaissent pour ramener les travaux à la limite fixée par le gouvernement provincial. En plus, un autre item de \$200,000 pour l'éclairage des parcs a été aussi supprimé.

On avait à diviser le \$4,800,000 qui restait. La chicane a commencé, chaque échevin tirant à lui la couverture, à la grande indignation de ceux qui la sentaient leur glisser des doigts.

Finalement, M. l'échevin Quintal a suggéré qu'il n'y aurait jamais moyen de s'entendre et qu'il était préférable de charger les ingénieurs de la ville de déterminer eux-mêmes le choix des travaux, en tenant compte des travaux les plus urgents et nécessaires, qui emploient le moins de matériel et le plus de main-d'oeuvre.

Cette suggestion, qui était la sagesse même, a été acceptée d'emblée et la liste a été présentée ce matin à un caucus à 9 heures et 30 par M. Blanchard, qui a eu ce qu'il appelle la tâche de mécontenter les 35 échevins.

Des échevins se sont ensuite lamentés sur le patronage, en ce sens qu'on ne leur laissait pas exercer suffisamment ledit patronage. Des échevins oppositionalistes se sont plaints qu'ils n'avaient plus le patronage dans leur quartier, et qu'on l'avait confié à de simples électeurs adversaires.

Des échevins ont réclamé des travaux pour leur quartier: un bain dans Sainte-Marie, \$100,000, de plus pour le parc de Maisonneuve; un abri chauffé au parc LaFontaine, la reconstruction du marché Saint-Jean-Baptiste, etc.

En Espagne

Madrid, 29. — L'Assemblée constitutionnelle a voté une Chambre unique pour l'Espagne, c'est-à-dire seulement une Chambre des députés.

L'article de la constitution a été voté par 140 voix contre 83. L'approbation de cet article a suivi le rejet d'un amendement qui aurait constitué deux Chambres. L'ancien président Alcalá Zamora a soutenu l'amendement en déclarant qu'une Chambre des députés et un Sénat étaient nécessaires pour assurer la justice législative.

D'autre part, des orateurs socialistes ont prétendu que le Sénat deviendrait "une assemblée corrompue comme les Cortès monarchiques".

VIENT DE PARAÎTRE

"Avec ma vie"

Poèmes par Lucien RAINIER

Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Rêve

"Le recueil de vers depuis longtemps attendu des littérateurs."
Un beau volume 6 x 8, sur papier fort. Service de librairie du "Devoir". \$1.00 l'unité.

Pour protéger les créations de la mode

Paris, 29. — Une proposition de loi que le colonel Jean Fabry, député de la Seine, présentera à la prochaine session du parlement, rendrait possible d'une peine d'emprisonnement le fait de copier les créations originales.

La proposition de loi a comme objet de protéger les maisons de modes, de chaussures, de meubles et de décoration particulièrement contre leurs employés.

Docteurs, Consultez !!!
ETABLISSEMENTS GAIFFE,
GALLOIS & PILON
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème
Rayons X Diathermies
Electrothérapie
GALLOIS & CIE
54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouges
Lampes aciatiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz
Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un technicien électrothérapeute, radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3458, St-Denis HA. 2357
MONTREAL

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant
INCA-ABLE
DR J. D. PAQUIN
CHIRURGIEN-DENTISTE
10 ans d'expérience et de bons services au public.
Le REEL SANS DOULEUR
1297, Saint-Denis
Coin Ste-Catherine. LAn. 8361

Le congrès annuel de l'U.C.C.

11 ET 12 NOVEMBRE

En 1924, l'année de sa fondation, l'Union Catholique des Cultivateurs a tenu son premier congrès à Québec.

Chaque année, ce grand événement se renouvelle, alternant entre Québec et Montréal.

Cette année, c'est à Montréal que les délégués des Cercles de l'U. C. C., venant de tous les comtés de la province et de l'Ontario, se réuniront pour tenir leurs assises; la date est fixée aux 11 et 12 novembre.

Malgré la dureté des temps, nul doute que tous les Cercles enverront leurs délégués à cette manifestation qui prend plus d'importance d'année en année, non seulement par le nombre, mais aussi par l'ampleur des sujets traités au cours des séances du Congrès.

L'U. C. C. est l'Union Professionnelle des Cultivateurs par excellence. Elle a son aumônier général, ses aumôniers diocésains et ses aumôniers de cercles. Elle a ses officiers et ses directeurs, choisis par les membres eux-mêmes, l'accord le plus complet règne entre l'autorité religieuse et l'autorité civile. Tous visent au même but: la protection des intérêts moraux et sociaux de tous les cultivateurs, et l'avancement de l'agriculture.

Il est prouvé que l'U. C. C. répond aux aspirations religieuses de la masse des cultivateurs de la province de Québec et de ceux de la race canadienne-française de l'Ontario. Elle groupe dans ses rangs tous ceux qui, sans distinction de parti, travaillent sincèrement à la défense des intérêts de la classe agricole.

M. Perron, de regrettable mémoire, n'a pas hésité à consulter les officiers de l'U. C. C. quand il a préparé son plan de réforme agricole. M. Godbout, le ministre actuel de l'Agriculture, a déclaré publiquement que si l'Union Professionnelle n'existait pas, il faudrait la créer. La compétence de ce ministre est connue de tous. Une semblable parole doit trouver son écho dans le cœur de tous les cultivateurs qui aiment Dieu, leur province et leur profession.

Aussi, nous formons les vœux les plus sincères pour que l'U. C. C. progresse rapidement et que le Congrès de Montréal remporte le succès qu'il mérite. Il y a de l'intérêt général de tous ceux qui veulent que notre pays sorte du marasme et que l'agriculture reprenne la

place qui lui revient de droit, la première parmi toutes nos industries.

* * *

Vendredi, le 6 novembre prochain, à 6 heures du soir, au poste CKAC, M. Paul Boucher, secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs, donnera une courte causerie sur ce prochain Congrès général de l'U. C. C.

Nouveauté

AVEC MA VIE — Poèmes par Lucien RAINIER.

Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au Bord du Rêve.

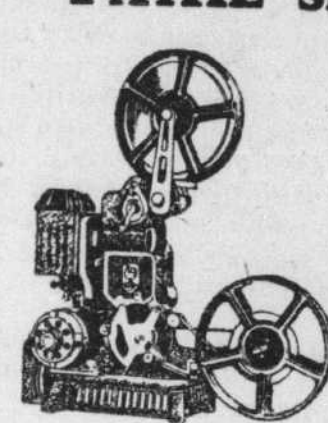
Volume de 155 pages, format 6 x 9, beau papier.

En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.00 franco.



Le Cinéma à la portée de tous

PATHE SERVICE



LE PROJECTEUR NOUVEAU MODELE PATHE "LUX" 25 m/m projette des vues animées d'une grandeur de 6 pieds x 3 pieds. Très claire et sans scintillement.

FILMS RELIGIEUX EDUCATIFS VOYAGES SPORTS COMEDIES DRAMES, ETC.

LE MOTOCAMERA PATHE NOUVEAU MODELE B

permet de prendre soi-même et sans expérience des vues animées sur film Pathe 9 m/m 3.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE.

H. deLANAUZE — PATHE SERVICE

1001, rue Beury, Montréal

aux magasins FASHION-CRAFT

SPECIAUX

du VENDREDI et SAMEDI

Nous n'avons jamais anticipé un tel succès avec nos spéciaux de fin de semaine. Nous continuerons à travailler ferme pour vous offrir de véritables valeurs à des prix convaincants.

PARDESSUS

pour HOMMES et JEUNES GENS

PRIX SPECIAL

\$35.

Vendredi et samedi, pour trente-cinq dollars, vous pouvez vous procurer un superbe pardessus Fashion-Craft, la meilleure valeur offerte à ce prix depuis vingt ans!

Chinchillas - Cheviotes, Tissus Ecossais

dans les nouvelles teintes londoniennes

Modèles - Ulster, Ulsterette, Raglan et Chesterfield

Tous les types--régulier--court, grand, corpulent

UNE AUTRE OCCASION de FIN de SEMAINE

CHAUSSETTES

Importation anglaise. Nouvel assortiment.

GANTS

Peau de daim assortie. Nouvelle variété.

.69c 3 pour 2.00

Rég. 3.00 \$1.95

MAGASINS

FASHION-CRAFT

Lechasseur, limitée

375, rue St-Jacques O.

281, rue Ste-Catherine E.

974, rue Ste-Catherine O.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

INCERTAIN — DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 53.
Même date l'an dernier 55.
Minimum aujourd'hui 35.
Même date l'an dernier 35.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.62. 11 heures a.m. 29.60
Midi: 29.57.
Chiffres fournis par le bureau M.-M. de
Météo, 1610 St-Denis, Montréal.

Un emprunt domestique

Des banquiers et des courtiers en obligations canadiens s'entre-tiennent avec les autorités fédérales à ce sujet, apprenons-nous — Objectif de \$100,000,000

Ottawa, 29 (D. N. C.). — Depuis quelques jours, plusieurs banquiers canadiens ainsi que des courtiers en obligations viennent à Ottawa et l'on dit qu'ils se sont entretenus avec les autorités fédérales. Ce qui indiquerait que le gouvernement serait en train de préparer un emprunt domestique dont on a déjà parlé.

Le premier ministre et les principaux fonctionnaires du ministère des Finances seraient actuellement à l'étude la situation financière du pays et à prendre des mesures préparatoires pour assurer le succès de l'emprunt.

Cet emprunt, on le prévoit, serait un succès.

Le dernier rapport des banques à l'égard du Canada montre que les dépôts d'épargne augmentent et qu'il y a beaucoup d'argent disponible par suite du ralentissement des affaires et du sentiment de crainte qui s'est emparé des placiers.

Avec de telles sommes à leur disposition, les banques entrent en ligne d'attente pour faire souscrire un emprunt considérable. Il devra prendre d'ailleurs d'importantes proportions si l'on veut qu'il apporte un soulagement réel à la situation.

Le gouvernement fédéral se voit en face d'une situation presque constante de ses revenus ordinaires qui seront loin d'être suffisants pour couvrir les dépenses courantes.

De plus, les dépenses extraordinaires sont énormes et grèveront lourdement le prochain budget.

En premier lieu il y a le déficit du réseau national, puis les travaux d'urgence pour soulager le chômage et enfin l'aide fédérale aux cultivateurs de la Saskatchewan. L'emprunt domestique que l'on avait évalué en premier lieu à \$100,000,000 dépassera peut-être ce chiffre.

La formation du ministère britannique

(Suite de la 1ère page)

national de radiophonie et presque toute la presse étaient hostiles aux travaillistes.

Deux seulement des anciens députés membres du conseil des trade-unions n'ont pas été défaits. Le président du conseil des trade-unions, M. Arthur Hayday, est au nombre des vaincus.

Soixante-quinze candidats perdent leur dépôt de \$750 pour n'avoir pas obtenu un huitième des suffrages. Ces confiscations de dépôts atteignent \$50,000 au trésor.

M. MacDonald à Buckingham

Londres, 29 (S.P.A.). — Le premier ministre Ramsay MacDonald s'est rendu au palais de Buckingham immédiatement après le déjeuner ce matin. Son arrivée fut à peine remarquée par le petit groupe de personnes qui se trouvaient à la grille du palais. L'entrevue du premier ministre avec le roi a duré un peu plus d'une demi-heure. En sortant du palais, M. MacDonald fut acclamé par une foule assez considérable qui s'était réunie pour assister à la cérémonie historique de la relève de la garde. Il s'est aussitôt rendu à son bureau au numéro 10, Downing Street.

Mort de l'abbé John O'Farrell

Québec, 29 (D. N. C.). — L'abbé John O'Farrell, ancien curé de Saint-Edouard de Frampton et l'un des doyens du clergé du diocèse de Québec, vient de mourir, à l'âge de 83 ans.

Marie de Roumanie a 56 ans

Roumanie, 29 (S. P. A.). — On fête aujourd'hui le cinquante-sixième anniversaire de la reine douairière Marie de Roumanie.

Mort de lord Forres

Londres, 29 (S. P. A.). — Lord Forres, directeur de plusieurs entreprises ferroviaires, est décédé.

Nouveautés canadiennes

AVEC MA VIE. Poèmes par Lucien Rainier. Beau volume de 160 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00

Une conférence de rois

Une douzaine de rois et une vingtaine de princes régnants du nord de l'Afrique, du Proche-Orient, de l'Arabie et de l'Inde se réuniront à Jérusalem, en décembre

Jérusalem, 29. (S. P. A.). — Une conférence de rois aura lieu à Jérusalem, en décembre, pour la solution des problèmes du Proche-Orient et du monde musulman. Des invitations ont été faites à tous les rois, princes, émirs et chefs musulmans du nord de l'Afrique, du Proche-Orient, de l'Arabie et de l'Inde. Une douzaine de rois et une vingtaine de princes régnants ont accepté l'invitation.

Il sera question, à la conférence, de nommer le prince Abdel Mejid, ex-calife et sultan de Turquie, chef spirituel du monde mahométan et de lui donner, comme tel, un trône à Jérusalem. Abdel Mejid est en exil depuis que le gouvernement nationaliste de Turquie a séparé l'Etat et le mahométisme.

On mande de Beyrouth, capitale de la Syrie, qu'en vertu d'une entente entre le roi de l'Irak, Faïçal, et Abdel Mejid, les princes indiens et musulmans seraient prêts à fournir des capitaux pour maintenir un califat à Jérusalem.

Au Mexique

Le nouveau ministre de l'Intérieur assure les catholiques de la stricte justice et de la mise en vigueur des lois

Mexico, 29 (S.P.A.). — Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Samuel C. Teles, a assuré aujourd'hui aux catholiques la stricte justice et la mise en vigueur des lois. A celui qui lui disait que les catholiques se plaignaient d'être maltraités dans certains Etats, il a répondu que son but était de voir à ce que les lois religieuses soient observées et que les catholiques reçoivent justice. Il a nié l'existence d'un mouvement sérieux de protestation de la part des catholiques.

La revision des contrats

Mexico, 29 (S. P. A.). — La plupart des compagnies importantes de pétrole qui font affaire au Mexique ont demandé la permission de réviser leurs contrats collectifs de travail avec les ouvriers, a annoncé le ministère de l'Industrie. Les compagnies ont demandé l'autorisation de réduire les salaires et le personnel aux termes de la nouvelle loi fédérale du travail qui accorde un certain délai aux employeurs et aux employés pour demander la révision des contrats après quoi les contrats existants restent en vigueur s'ils n'ont pas été modifiés. La plupart des compagnies de chemins de fer et des autres compagnies ont fait la même requête.

La conférence d'Ottawa

Elle n'aura vraisemblablement pas lieu avant l'été

Ottawa, 29 (S.P.C.). — Les conjectures abondent dans les milieux politiques au sujet de la date de reprise de la conférence interimpériale à Ottawa. En général, on ne croit pas que la conférence soit reprise avant l'été. L'un des dominions, la Nouvelle-Zélande, aura des élections avant Noël, de sorte qu'il ne pourrait participer à une conférence avant quelques mois.

On tient presque pour acquis que tous les dominions invités à la conférence acceptent l'invitation que M. Bennett vient de réitérer.

Depuis la première invitation, les relations commerciales du Canada avec l'Australie et avec la Nouvelle-Zélande ont été modifiées. On croit que des mesures seront prises pour donner aux relations commerciales du pays avec la Nouvelle-Zélande la même base que les relations avec l'Australie.

La présence d'un gouvernement de coopération nationale en Grande-Bretagne facilitera, ce semble, le succès de la conférence.

Quant à l'Afrique-Sud, de récentes informations indiquent qu'il y a progrès des négociations pour un traité de commerce entre ce dominion et le Canada.

M. Henri Bourassa parlera à Québec

Québec, 29. — M. Henri Bourassa, député de Labelle au Parlement, donnera, le 20 novembre, une conférence à Québec sous les auspices de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section du Belvédère. Il a choisi comme sujet: "Capitalisme, bolchevisme et christianisme".

Volour condamné au pénitencier

Le juge Lacroix a condamné ce matin William Black, coupable d'avoir commis un vol avec effraction dans une maison privée située au No 4604 de la rue Henri-Julien, à quatre ans de pénitencier. L'accusé avait volé un valetot, une ceinture, des gants, etc. Il avait un dossier très chargé et c'est ce qui lui a valu une aussi longue sentence.

Au Séminaire de Joliette

La réunion annuelle de l'Association des anciens — Le Bureau de direction de l'Amicale est réuni à l'unanimité — Allocutions du Dr J.-E. Dubé, de Mgr Vincent Piette, du R. P. P.-E. Farley, C.S.V., et de S. E. Mgr Papineau — L'éloge de feu le R. P. Morin, C.S.V. — L'effort d'adaptation de nos collèges classiques aux besoins modernes

Joliette, le 29. (Spécial au Devoir). — Hier soir avait lieu au séminaire de Joliette, la réunion annuelle de l'Association des anciens de cette maison.

En dépit de la température plutôt défavorable, un grand nombre d'anciens avaient tenu à cœur de répondre à l'invitation que leur avait adressée le nouveau supérieur, le R. P. Paul-Emile Farley, C.S.V.

Dès 7 heures avait lieu chez le R. P. supérieur et sous la présidence de M. Edmond Dubé, M.D., la réunion du Bureau de direction.

A 8 heures, le banquet est servi dans la vaste réfectoire des élèves. Son Excellence, Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et M. le Dr Dubé, président conjointement à la table d'honneur, entourés de Mgr A.-V. J. Piette, recteur de l'Université de Montréal; Mgr Alphonse Piette, P.A., curé de la cathédrale; Joliette; M. le chanoine I. Gervais; M. le chanoine R. Bonin; le R. P. P.-E. Farley, supérieur, le R. P. A. de Grandpré, C.S.V., MM. Charles Michaud, Dr A. Pelletier, Dr Leprosier, Louis Lévesque, curé, P. Desrosiers, curé, Robert Tellier, avocat, l'hon. T.-F. Daniel.

L'espace nous manque pour donner la liste complète des anciens présents à la réunion.

A la table d'honneur, la gravité voudrait être de mise, mais, de guerre lasse, elle se sauve en ne laissant à sa place, que sa sœur, la dignité. C'est la vraie détente, celle qui jaillit des traces oubliées, de la confiance réciproque et de l'affection partagée.

Un même esprit s'est emparé de tous les convives, qui se sont groupés instinctivement en classe par classe.

Par ci, par là, des courants passent. Ce sont les Etats-Unis où manque pourtant de gaieté de voir Léo Savignac, prêtre; c'est l'Ontario, représenté par l'Amicale d'Ottawa; c'est Montréal, qui a versé un fort contingent d'anciens.

Des jeunes mènent rondement le bal au fond; et tous envient cette jeunesse aimée. Les élèves actuels s'activent au service des tables mais trouvent le moyen de voir et d'écouter... discrètement. "Ils apprennent que la gaieté n'a pas d'âge et qu'elle s'épanouit autant sous les cheveux blancs que dans leur cœur en fleur".

Les discours

La fin du repas marque l'heure des discours: M. le Dr J.-E. Dubé, président de l'Association, prend le premier la parole. Il dit son plaisir de se retrouver à son Alma Mater. Il évoque, ému, le souvenir du R. P. Morin, C.S.V., ancien supérieur, et termine en assurant le nouveau supérieur, le R. P. Farley, C.S.V., qu'il peut compter sur le dévouement des "Anciens".

Sur proposition de Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, le bureau de direction de l'Amicale est réuni en bloc à l'unanimité.

Le R. P. Farley, C.S.V.

Après avoir souhaité la bienvenue aux anciens et évoqué la figure de son prédécesseur, le regretté Père Morin, le R. P. Farley déclare que les frères éducateurs éprouvent le besoin de reprendre contact avec leurs anciens, non seulement pour le plaisir que cette rencontre leur procure, mais pour l'accomplissement de l'œuvre pour laquelle ils dépendent leur vie.

Les collèges classiques souffrent d'une crise de modestie. Ils ne songent pas assez qu'en notre siècle, quand on n'annonce rien, on passe pour n'avoir rien à annoncer. En certaines circonstances, il faut que le bien fasse du bruit et actuellement il faut que le public sache que nos collèges classiques ont accompli un grand et réel effort d'adaptation aux besoins de la vie moderne. Rien ne prouve que notre époque soit l'idéal et le suprême sommet qu'il faille rêver. N'importe! Il faut s'adapter à son époque et les collèges classiques l'ont compris.

Mais encore faut-il savoir en quoi consiste cette adaptation de notre enseignement aux besoins nouveaux. Il ne s'agit pas de toucher à l'essence de notre culture classique. Tout le monde a toujours paru d'accord pour dire qu'il fallait la conserver intégralement. Mais il importait de rajuster les programmes et de parfaire les méthodes.

La sollicitude des professeurs s'est d'abord portée sur les sciences qu'il fallait soustraire à la science pure. Partout l'on a vu surgir de vastes laboratoires avec tout l'outillage nécessaire aux manipulations. En physique et en chimie, il semble que nous soyons en bonne voie. L'effort porte maintenant sur les sciences naturelles dont on comprend l'importance plus à bonne heure. Les manuels canadiens se multiplient qui sont plus conformes aux modalités de la vie canadienne. Des professeurs qui se sont spécialisés dans les Universités d'Amérique et d'Europe ont propa-

Mgr Piette

Monseigneur laisse parler son cœur rempli d'une vieille amitié. Il montre en des termes où vibre la sincérité et qui atteignent à la haute éloquence que le R. P. Morin a fait fructifier en lui les dons de Dieu et prodigué le don de lui-même.

Doué d'une belle et vaste intelligence, le R. P. Morin était l'un des esprits les mieux équilibrés qui soient. Il était sensible aux choses de l'art, mais possédait avant tout un tempérament de chercheur.

La contestation dans St-Jacques

L'interrogatoire du pétitionnaire se continue — Il admet qu'il n'a pas fourni lui-même le dépôt de \$1,020 — Les avocats du contestat se plaignent de la longueur des procédures

M. le juge Patterson a continué, ce matin, l'audition des objections préliminaires à la contestation de l'élection de Saint-Jacques. Me Bernard Bissonnette a continué l'interrogatoire de M. Albert Langevin, pétitionnaire. M. Langevin était un peu moins embarrassé qu'hier et a fait quelques remarques amusantes.

Avant la séance, quelques avocats, représentant les intérêts conservateurs, ont demandé au juge en chef, M. le juge Greenfield, de diviser les causes entre plusieurs juges, pour que cela aille plus vite. Le juge en chef n'a pas encore rendu de décision là-dessus.

La principale admission du témoin, au cours de l'avant-midi, c'est qu'il n'a pas fourni lui-même la somme de \$1,020 déposée entre les mains du protonotaire lors de la contestation.

Me Masson et Monette ont présenté plusieurs objections aux questions de Me Bissonnette. Ils se sont plaints que les choses traînent en longueur, que partout ailleurs, jusque-là, l'audition des objections préliminaires n'a pris qu'une journée; Me Bissonnette a répondu une fois: On va essayer de finir pour Noël, et à une autre reprise: Que mon confrère ne se décourage pas, ça va être encore bien long.

Voici les questions et réponses les plus intéressantes échangées au cours de la séance. On questionne d'abord le témoin au sujet des documents qu'il a signés; on lui fait admettre qu'il a signé une élection de domicile, un affidavit, un récépissé de dépôt, une comparution; il déclare qu'il ignore la nature de questions relatives au dépôt.

Me Bissonnette: Quand vous êtes allé au bureau de M. Simard vous n'avez pas apporté les \$1,020 avec vous?

M. Langevin: Non, je n'avais pas d'argent du tout.

— Pas même pour les timbres?

— Non.

— Vous n'avez pas apporté l'argent à M. Simard?

— Non.

— Vous ne le lui avez pas envoyé par la poste?

— Non, M. Ernest Simard était chargé de tout cela.

— Comment savez-vous cela? Est-ce vous qui avez chargé M. Simard de le faire?

— Oui, puisque c'est lui qui a la cause.

— Il était entendu qu'il payait pour la contestation?

— Oui.

— Quand avez-vous fait cette entente?

— Le 3 octobre.

— M. Lafliche était-il avec vous?

— Oui.

— Etait-il dans la même entente?

— Nous la faisons ensemble.

— M. Simard prenait les charges et responsabilités?

— Il ne m'a pas parlé de cela.

— Vous aviez compris que vous n'aviez pas de risque là-dessus?

— Ça se saura rien qu'après, je ne puis pas dire si je vais perdre ou gagner.

— Vous compreniez qu'il n'y avait pas de risque d'argent pour vous?

— Oui.

— Vous n'étiez d'ailleurs pas capable de le faire?

— Je ne crois pas qu'il soit question de mon argent là-dessus.

— Je vous le demande en toute sympathie.

— Oui, je sais que vous avez de la sympathie pour moi.

Le tunnel Wellington

Le débat se continue tout l'avant-midi au conseil municipal — M. Desroches se dit renseigné — Témoignage de M. Beaulne — Explications de M. Houde — M. Desroches suggère un délai de 14 jours pour les nouvelles soumissions

Le débat sur le tunnel de la rue Wellington s'est continué tout l'avant-midi, au conseil municipal.

Après M. Desroches, échevin d'Hochelaga, dit qu'il s'est renseigné sur le prix de construction du tunnel Wellington. Le maire, dit-il, a déclaré, au 9 février 1931, qu'il était impossible de donner le contrat autrement qu'au pourcentage. J'ai, dit-il, la preuve qu'on aurait mieux fait de demander des soumissions. J'ai ici le télégramme d'une compagnie de New-York, qui a fait pour \$25,000,000 de travaux depuis 5 ans. Cette compagnie dit qu'il devrait être possible, avec un délai raisonnable, d'accomplir tout le percement du tunnel sous le canal, pour \$2,500,000 et faire un profit raisonnable. Elle est prête à déposer 10 pour cent de la somme globale et fournir une garantie pour le montant total.

M. Desroches suggère alors que la cité accorde un délai pour demander des soumissions et que la ville pourra peut-être épargner un million de dollars.

M. Desroches affirme qu'on n'aurait pas dû accorder le contrat avant que les plans fussent terminés tels que présentement.

M. Beaulne

M. Monette questionne M. Beaulne, président de la Commission Technique. M. Beaulne rappelle que dans le rapport de la Commission technique, du 3 février 1931, celle-ci avait dûment spécifié que les plans seraient à réviser mais que cette révision n'empêcherait pas l'exécution des travaux de creusement préliminaire, puisque la révision affectait la ventilation, l'éclairage et certains travaux dans le bétonnage. La Commission technique avait examiné le plan et constaté que certaines modifications devaient être apportées.

La commission a surtout étudié le coût et la quantité des matériaux exigés. Ces plans avaient été approuvés par les ingénieurs du département des chemins de fer et canaux et par M. Terrault, ingénieur de la cité de Montréal.

Les plans et devis soumis dans le contrat étaient complets avec estimés et la Commission n'avait été appelée qu'à décider si, étant donné le plan, le coût de \$2,556,000 était juste. Les plans étaient déjà approuvés par M. Terrault.

Ce qui n'avait pas empêché la commission d'examiner les plans et de constater les modifications à apporter.

M. Legault, qui interroge M. Beaulne, dit que le plan initial avec escaliers de 80 marches pour piétons était impraticable et n'avait aucun bon sens.

M. Beaulne répond que oui, sauf pour ceux qui ont fait et approuvé lesdits plans. Tout ce que la commission a dit, c'est: "Si vous acceptez ce plan, vous ne devrez pas payer plus de \$2,556,000."

M. Legault demande à Me Saint-Pierre, avocat de la ville, si les plans du tunnel doivent être approuvés par les gouvernements fédéral et provincial et la M. T. C. Co.

— Je ne crois pas qu'il soit question de mon argent là-dessus.

— Je vous le demande en toute sympathie.

— Oui, je sais que vous avez de la sympathie pour moi.

— M. Langevin, je suis votre ami.

— On sait quelle amitié il y a entre conservateurs et libéraux.

— Pour le moment, vous ne savez pas si je suis libéral.

— Ça paraît.

— Qui a fait le dépôt chez le protonotaire?

— M. Ernest Simard.

Le témoin dit qu'il a rencontré M. Simard au bureau de l'opposition provinciale dans la matinée du 3 octobre. C'est un M. Coderre qui l'a amené là. Ce M. Coderre l'avait rencontré chez M. Turcotte. Il admet qu'il n'avait jamais vu M. Simard auparavant, que ce n'est pas lui qui a fourni à M. Simard les informations et les détails de la contestation. C'est le vendredi soir, 2 octobre, que M. Coderre lui a demandé s'il voulait être pétitionnaire en contestation de l'élection.

Me Bissonnette. — Vous avez parlé de contestation avant cela?

M. Langevin. — On avait commencé à en parler dès le lendemain de l'élection.

Me Perrier. — Il n'en était pas question la veille toujours?

M. Langevin. — Bien proche.

Me Bissonnette demande ensuite au témoin s'il a reçu de l'argent à l'occasion de l'élection, avant, pendant ou après. M. Langevin nie catégoriquement. De même, le témoin nie qu'on ait servi de la boisson chez Turcotte pendant l'élection. On n'a pas même servi, à sa connaissance, de liqueurs douces ni passé de cigares pendant les mois d'août chez Turcotte. On ne paie pas de liqueurs douces entre nous, a dit M. Langevin, à l'amusement de l'auditoire; et il a ajouté: Quand on en veut, on se les paie soi-même. Le témoin nie qu'il ait reçu ou vendu du whisky chez lui pendant les mois d'août.

La contestation dans St-Jacques

L'interrogatoire du pétitionnaire se continue — Il admet qu'il n'a pas fourni lui-même le dépôt de \$1,020 — Les avocats du contestat se plaignent de la longueur des procédures

M. le juge Patterson a continué, ce matin, l'audition des objections préliminaires à la contestation de l'élection de Saint-Jacques. Me Bernard Bissonnette a continué l'interrogatoire de M. Albert Langevin, pétitionnaire. M. Langevin était un peu moins embarrassé qu'hier et a fait quelques remarques amusantes.

Avant la séance, quelques avocats, représentant les intérêts conservateurs, ont demandé au juge en chef, M. le juge Greenfield, de diviser les causes entre plusieurs juges, pour que cela aille plus vite. Le juge en chef n'a pas encore rendu de décision là-dessus.

La principale admission du témoin, au cours de l'avant-midi, c'est qu'il n'a pas fourni lui-même la somme de \$1,020 déposée entre les mains du protonotaire lors de la contestation.

Me Masson et Monette ont présenté plusieurs objections aux questions de Me Bissonnette. Ils se sont plaints que les choses traînent en longueur, que partout ailleurs, jusque-là, l'audition des objections préliminaires n'a pris qu'une journée; Me Bissonnette a répondu une fois: On va essayer de finir pour Noël, et à une autre reprise: Que mon confrère ne se décourage pas, ça va être encore bien long.

Voici les questions et réponses les plus intéressantes échangées au cours de la séance. On questionne d'abord le témoin au sujet des documents qu'il a signés; on lui fait admettre qu'il a signé une élection de domicile, un affidavit, un récépissé de dépôt, une comparution; il déclare qu'il ignore la nature de questions relatives au dépôt.

Me Bissonnette: Quand vous êtes allé au bureau de M. Simard vous n'avez pas apporté les \$1,020 avec vous?

M. Langevin: Non, je n'avais pas d'argent du tout.

— Pas même pour les timbres?

— Non.

— Vous n'avez pas apporté l'argent à M. Simard?

— Non.

— Vous ne le lui avez pas envoyé par la poste?

— Non, M. Ernest Simard était chargé de tout cela.

— Comment savez-vous cela? Est-ce vous qui avez chargé M. Simard de le faire?

— Oui, puisque c'est lui qui a la cause.

— Il était entendu qu'il payait pour la contestation?

— Oui.

— Quand avez-vous fait cette entente?

— Le 3 octobre.

— M. Lafliche était-il avec vous?

— Oui.

— Etait-il dans la même entente?

— Nous la faisons ensemble.

— M. Simard prenait les charges et responsabilités?

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

M. Saxe quitte CFCE pour WBBM

Après plus de 21 mois passés au service de la compagnie Marconi comme gérant et annonceur de son poste local, CFCE, dont les studios sont situés à l'hôtel Mont-Royal, Alfred Saxe a donné sa démission pour accepter une offre de la compagnie Columbia, des Etats-Unis. Il sera affecté au poste de Chicago WBBM, qui remplit le rôle de poste transmetteur dans la région de l'ouest américain des programmes émis par le poste WABC.

Alfred Saxe annoncera, comme dernier programme, demain soir, celui de l'orchestre que dirige Jack Denny. Il prendra le train, samedi, pour Chicago où il doit faire face au microphone dès lundi comme annonceur.

M. Saxe a fait beaucoup pour le poste CFCE au cours de son stage comme gérant et annonceur. Il a introduit plusieurs nouveaux programmes qui n'étaient pas des moins goûtés. Il a annoncé notamment l'arrivée du gouverneur général, lord Bessborough, et l'arrivée de l'Empress of Britain en juin dernier. M. Saxe a été aussi l'annonceur de la naissance et du baptême de l'enfant au poste CHYU. Il a chanté ensuite plusieurs fois aux postes WOR et WEAF. Avant de devenir gérant et annonceur au poste CFCE, il occupait les mêmes fonctions au poste WTIC, de Hartford, Conn.

Jeudi, le 29 octobre

Demi-heure universitaire

—Les Anciens du Gesù seront en charge du programme universitaire de jeudi à 5 heures, poste CKAC. Causerie par M. André Laurendeau sur le grand compositeur Bach. Chant: a) Pourquoi trembler dans cette heure; b) Remords de Judas; c) rendez-moi Jésus; et musique par le quatuor à cordes Sainte-Marie.

—Suivra ce programme l'émission du Conseil national d'éducation comprenant quinze minutes de causerie et de musique au même poste.

—De 6 heures à 10 heures, le poste CKAC irradiera une série de programmes commerciaux se composant de saynètes, de chant et de musique.

—M. Arthur Torrance, savant, explorateur et voyageur, parlera au poste WABC à 6 heures 30. Les autres semaines il parlera le mercredi.

—Le R. P. E. Hoey, pauliste, dévouera la boîte aux questions, à 6 heures 45, au poste WLWL, et à 7 heures 30, même poste, causerie d'actualité par le R. P. J. M. Gillis, pauliste.

—Poursuite des causeries de Gray McClintock au poste WGY, à 7 heures 15, sur ses randonnées dans le nord-ouest canadien.

—Pièces de Pryor, de Weber, de Romberg et de Wedgitt, au poste WABC, à 7 heures 15, sous la direction de Tony Parenti.

—A la même heure, James G. McDonald parlera du choix de la Grande-Bretagne au sujet des élections de mardi, au poste WEAF.

—Au poste CFCE, orchestre sous la direction de Rubin Krasner, à 7 heures 15.

—Le poste WEAF irradiera le régal de 15 minutes à 7 heures 45 donné par Morton Downey qu'accompagnera Jacques Renard, et le poste WJZ radiodiffusera à la même heure une causerie sur la fraude en affaires par Merle Thorpe.

—Ginger Rogers, étoile des comédies musicales, sera l'artiste d'honneur du poste WEAF à 8 heures. Orchestre sous la direction de Rudy Vallée. Transmission à Montréal par CFCE.

—Musique militaire à 8 heures, poste WABC, présentée par Arthur Pryor: The royal welsh fusiliers, de Sousa; The darktown band, de Pryor; The Picador, de Sousa; Hats off to the band, de McKusker; Liberty Bell, de Sousa.

—Pièces d'orgue et de piano à 8 heures 15, poste WABC, par P. Hans Flath et Willie Ganz. Oeuvres de Renell, Saunders, Alstyne et Confrey.

—Vincent Sorey fera exécuter à ses musiciens à 8 heures 30, poste WABC, l'Andante cantabile de Tchaikowsky pour quatuor à cordes; Extase d'amour, de Roze, et Romanza, de Granados.

—Eugène Ormandy a préparé un programme de musique d'orchestre pour jeudi à 9 heures, poste WABC, avec le concours de Helen Board, soprano, et de Charles Carlin, ténor, commentant ce qui suit: Extraits du roi vagabond, de Friml; Sylvia, de Speaks; Giannina Mia, de Friml; Valse de la Belle au bois dormant, de Tchaikowsky, et autres pièces.

—Le programme du poste WEAF à 9 heures fera revivre Ruggiero Leoncavallo. Artistes: Rachel Morton, soprano; Harald Hansen, ténor; Sigurd Nilssen, basse; Charles Buchette, pianiste; Jaffrey Harris, chef d'orchestre.

—Julia Sanderson et Frank Crumit seront de nouveau les solistes du programme irradié à 9 heures par le poste WJZ. Orchestre sous la direction de Jack Shikret. Ce programme sera suivi de musique d'orchestre sous la direction de Don Voorhees.

Programme du C. N. R.

—"Tom Jones" opérette anglaise écrite d'après le livre de Fielding et harmonisée par Edward German, sera au programme des postes de la chaîne transcontinentale du Canadian National, à 10 h.

—Régal conjoint à 10 heures, poste CKAC, par Mlle Victoria Carter, pianiste, et Roland Poisson, violoniste. Ce régal sera consacré à des œuvres caractéristiques de l'école scandinave.

—Tito Guizar, ténor mexicain, sera l'artiste d'honneur du poste WABC, à 10 heures 30, accompagné par l'orchestre Vincent Sorey. A 10 heures 45, même poste, Irene Bensley, contralto, chantera accompagnée par l'orchestre de Vic Young. Concours du trio Ken Christie.

—Ludwig Laurier présentera les pièces suivantes au poste WJZ

baryton du Chicago Civic Opera, seront au programme des postes WEAF et WGY à 10 h. 30.

L'heure musicale du Pacifique Canadien

Le concert que donneront les artistes des Croisières Musicales du Pacifique Canadien, vendredi soir, le 30 courant, de 10 à 11 heures, durant l'heure transcontinentale de cette compagnie, illustrera une croisière musicale sur le Rhin, en Allemagne. Les artistes, qu'accompagnera l'orchestre du Royal York, sous la direction de Rex Battle, ont choisi un répertoire varié et considérable de compositions musicales originales de cette partie de l'Europe.

Vendredi, le 30 octobre

—Les postes WEAF et WJZ avec transmission à Montréal par CFCE irradieront à 11 heures du matin l'heure de critique musicale de Walter Damrosch, conseiller musical de la NBC. Les pièces critiques seront exécutées.

—A 1 heure, le poste CKAC irradiera le régal d'orgue de M. Sanders et à 2 heures 45, celui d'Ann Leaf donné au poste WABC.

Demi-heure universitaire

—Le programme de la demi-heure universitaire du 30 octobre sera confié à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Causerie par M. Jean Tremblay, professeur de français à l'Ecole du Plateau, suivie d'un programme musical pour les enfants. Poste CKAC à 5 heures.

—Emission à 5 heures 30, poste CKAC, du Conseil national d'éducation comprenant 15 minutes de causerie et 15 minutes de musique.

—Suivra à CKAC une série de programmes commerciaux comprenant des saynètes, du chant et de la musique.

—Le marajah de Burdwan donnera au poste WABC à 6 heures 15 ses impressions de la récente conférence de la Table ronde sur les Indes. Le marajah hindou est en route de Londres aux Indes et est débarqué à New-York de l'Europa.

—A 6 heures 25, poste WEAF, causerie sur le chômage par Guy Emerson, banquier de New-York.

—Entre deux programmes commerciaux, causerie par Mme Thérèse P. Casgrain au poste CKAC, à 6 heures 30.

—Mme Thomas A. McGoldrick parlera sur le sujet suivant au poste WLWL, des Pères Paulistes de New-York, à 7 heures 30: "Endorsed motion pictures".

—Chant par Morton Downey, ténor américain, à 7 heures 45, poste WABC avec accompagnement par l'orchestre que dirige Jacques Renard.

L'HEURE PROVINCIALE

—Le programme de l'heure provinciale irradié à 8 heures, poste CKAC, comprendra des pièces exécutées par la musique militaire des Carabiniers Mont-Royal (65e régiment) et par le quatuor des Chanteurs canadiens. Détails:

1. Causerie: "What do we know about atoms?" par le Dr J. S. Foster, F.R.S.C., professeur de physique à l'Université McGill.

2. Ouverture: L'Italienne à Alger, de Rossini, par la Musique militaire des Carabiniers Mont-Royal, chef de musique: Lieutenant J. J. Goulet.

3. Chant: a) Hymne à la nuit, de Rameau; b) Danse rustique, de Parichet, par le quatuor des chanteurs canadiens.

4. Grande marche de l'Opéra Tannhäuser, de R. Wagner, par les Carabiniers Mont-Royal.

5. Sketch (intermède).

6. Danse paysanne russe, de Lehar, par les Carabiniers Mont-Royal.

7. Chant: a) Chœur des chasseurs (Le Freischütz), de Weber.

b) Nos chants, de Mozart, par le quatuor des chanteurs canadiens.

8. Marche: Sambre et Meuse, de Planquette, par les Carabiniers Mont-Royal.

—Vivian Hart, prima donna du "Soldat de Chocolat" récemment représenté à New-York, sera l'artiste d'honneur du programme irradié à 8 h., poste WJZ, et chantera accompagnée par l'orchestre Brusiloff.

—Les artistes suivants figurent au programme irradié à 8 h. par le poste WEAF: Jessica Dragonette, soprano; Henry Shoppe et Leo O'Rourke, ténors; John Seagle, baryton; Elliott Shaw, basse; Lee Montgomery, accompagnateur; Frank Banta et Milton Rottenberg, pianistes; et Rosario Bourdon, chef de l'orchestre.

—Arthur Pryor présentera le programme de musique militaire suivant au poste WABC à 8 h. et à 11 h. 15: Le capitaine Anderson, de Brokenshire; Seminola, de King; Vieux camarades, de Teike; La marche du triomphe, de Jacobi; L'Esprit de l'Indépendance, de Holzman.

—Orchestre local sous la direction de Rubin Krasner à 8 h. 30, poste CFCE.

—Le programme agricole irradié à 8 h. 30 par le poste WGY comprendra une causerie sur les causes de la dépression actuelle par G. Warren, du collège d'agriculture de l'Etat de New-York; une autre sur l'électricité à la ferme, par H. E. Dexter, et autres.

—A 9 h., orchestre local sous la direction de Rubin Krasner au poste CKAC.

—Eugène Ormandy prendra la direction de six concerts à la place d'Arturo Toscanini, qui souffre de névralgie dans un bras, du 30 octobre au 7 novembre, poste WABC. Il dirigera son premier concert de l'orchestre de Philadelphie, à 9 h.

—Dennis King, acteur et chanteur, sera l'artiste d'honneur du programme irradié à 9 h. 30 par le poste WEAF. Orchestre sous la direction de Leo Reisman.

—Plusieurs artistes réputés tels que Ruth Lyon, soprano, Lillian Knowles, contralto, et autres figureront au programme du poste WJZ à 9 h. 30. Orchestre sous la direction de Josef Koestner.

—Troisième causerie universitaire faite sous les auspices du Conseil national d'éducation à 9 h. 45, Montréal. C'est M. Leonard S. Klinek, président de l'Université de la Colombie canadienne, qui parlera. Il traitera le sujet suivant: "Attitudes d'étudiant". M. Klinek est un ancien professeur de l'Université McGill. Prochainement parlera M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, à ce programme.

—Albert C. Ritchie, gouverneur du Maryland; Irvin S. Cobb, écrivain et humoriste, et Mario Cozzi,

baryton du Chicago Civic Opera, seront au programme des postes WEAF et WGY à 10 h. 30.

L'heure musicale du Pacifique Canadien

Le concert que donneront les artistes des Croisières Musicales du Pacifique Canadien, vendredi soir, le 30 courant, de 10 à 11 heures, durant l'heure transcontinentale de cette compagnie, illustrera une croisière musicale sur le Rhin, en Allemagne. Les artistes, qu'accompagnera l'orchestre du Royal York, sous la direction de Rex Battle, ont choisi un répertoire varié et considérable de compositions musicales originales de cette partie de l'Europe.

Parmi les principales pièces qui seront chantées et interprétées, citons: "L'Arrivée de Lohengrin", avec ténor, chœur et orchestre, puis viendront d'autres extraits de Lohengrin et une chanson de Brahms; un arrangement musical de Schumann, "Dimanche sur le Rhin"; et le fameux chant de "Lorelei"; le "Rhin" et la "Chanson des filles du Rhin", de Das Rheingold. L'orchestre exécutera une série de mélodies allemandes, puis la "Chanson d'amour de Sigismund", "Le vin du Rhin", avec solo de baryton, des extraits de Hansel et Gretel et une autre chanson accompagnée par l'orchestre, etc.

Ce concert sera irradié dans tout le Canada par une chaîne de vingt-cinq postes canadiens reliés par le système de transmission radiophonique du Pacifique Canadien. Dans la province de Québec, les postes CKAC, de Montréal, et CHRC, de Québec, irradieront ce programme.

—Les pianistes de concert Fray et Braggiotti interpréteront des mélodies françaises et italiennes au cours de leur régal conjoint à 10 h. 45, poste WABC.

—Et Ludwig Laurier présentera son programme choisi de musique semi-classique à 11 h., poste WJZ, pour l'heure du Coucher: Ouverture du "Cid", de Thomas; Danse de festival et valse des heures, de Delibes; Menuet et Finale de la "Symphonie militaire", de Haydn; Radotages, de Gabriel-Marie.

Alfred AYOTTE

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCE	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	287.8	1060

Pour l'A. C. J. C.

HUITIEME LISTE DE SOUSCRIPTEURS

Le huitième rapport de la souscription est comme suit:

Montant rapporté	Montant rapporté
\$38,255.25	\$500.00
	Dr A.-A. Leclerc
	Zéphirin Joubert
	Mlle Emma Joubert
	J.-F. St-Cyr, prés. de la Com. des Travaux
	Collège St-Laurent
	Sévère Godin
	Mme Evéline Joubert
	Pères Rédemptoristes
	Sir Hormidas Laporte
	Emile Yelle, P.S.S.
	E. W. Caron
	Déchaux Frères
	N. Catudal
	Jean-Baptiste Vite, ptre
	Louis Leclerc, ptre
	Anderson et Valiquette
	Gustave Bellefleur
	J.-Amédée Lussier
	Albert Bernard
	A. Prud'homme
	Durand et Durand
	M. Manning
	J.-A. Lessard
	Mme Maria Corbett
	Mlle Emma Beaudoin
	J. Pinsonnault
	Th. S. Banks
	Narcisse Patenaude
	L.-C. Pelletier, avocat
	H. Laurent
	Roger Hanch
	Alb. St-Jacques
	Mme Art. Nault
	Toussaint Frères Ltée
	J.-A. Roy, curé (Beauport)
	Victorin Giguère
	Art. Devroede
	Dr A. Dutilly
	L. Mercure
	E. Laurin, ptre
	Capianna et Pascale
	Robert Rose
	Urbain Fortin
	Adolphe Duguay
	Chas Renaud
	Mme Z. Allard (Saskatchewan)
	Raymond Denis
	J. Gauthier
	J.-F. Dehausses
	Ernest Lenoir, M.D.
	L.-René Dionne, M.D.
	Anonyme
	Julius Leblanc
	T.-A. Martin
	L.-P. Larose
	H. Langevin
	J.-A. Soutière
	R. Babin
	J.-Nap. Langellier
	Anonyme
	Julien Perrin
	Fern. Beauchemin (Yamachiche)
	J.-Aug. Lacroix (Yamachiche)
	J. Lauson et Pte
	René Fandrich
	Jean Tremblay
	Edouard Perland
	Denis Charron
	Maurice Lebel
	Avila Béthune
	Anonyme
	Trudel, Louis
	TOTAL
\$ 993.35	
GRAND TOTAL	\$39,248.60

L.A.C.J.C.

CONVOCATIONS

Cercle Verdun: réunion dimanche, le 1er novembre, à 2 heures 30, de l'après-midi. Deux travaux seront présentés: 1° "A. C. J. C.", par G. Sorel; et 2° "Industrialisation de la presse", par M. R. Trudel.

Cercle Saint-Clément de Viauville: tous les membres sont invités à une réunion importante qui aura lieu samedi, à 8 heures.

Courtier en grains condamné

Le juge en chef Perrault a condamné hier après-midi Harold W. Corrigan, courtier en grains et président de la Harold Corrigan Company Limited, à quinze mois de prison après qu'il eut plaidé coupable à plusieurs accusations de faux au détriment de la Commission du port de Montréal et de la Ogilvie Flour Mills Co.

L'accusé avait faussé un chiffre sur une lettre afin de porter à 8,000 boisseaux un ordre fait pour 3,000 seulement. Il voulait ainsi augmenter son crédit auprès du public. Il avait également forcé sept documents au nom de la Commission du port déclarant que du grato avait été expédié et se trouvant dans les entrepôts à son crédit.

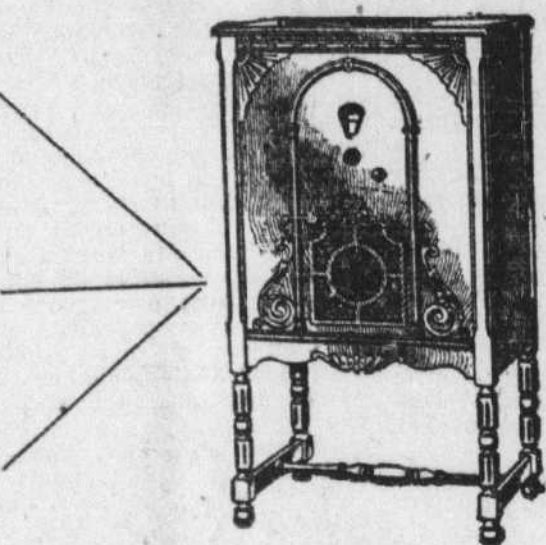
Maison Ignace Bourget

Voici la liste des premières souscriptions qui nous ont été adressées pour la

Maison Ignace Bourget:	\$ 6.00
L'abbé X.	75.00
Un fournisseur	1.00
Un anonyme	5.00
Section Mont-Royal de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce	25.00
Mme D.-J. Québec	5.00
Un anonyme	5.00
M. Mario Beaudry	10.00
M. et Mme E.-D. Marceau	5.00
M. l'abbé C.-A. Carboneau	5.00
J.-H. L.	15.00
Anonyme	5.00
Un anonyme	1.00
Un instituteur	2.00
Un anonyme C.-L.	15.00
Y. B. (Maine)	2.50
M. Paul Théoret	10.00
Un anonyme, J. A. B.	25.00
M. Raoul Dandurand, sénateur	25.00
Anonyme H. G. M.	2.00
M. L. Bineau	2.00
Un groupe d'anonymes	10.00
M. Joseph Dubé, La Conception	3.00
R. Laporte	5.00
Un anonyme (St-Guillaume d'Upton)	5.00
P. B. M.	25.00
Un anonyme (Verdun)	1.00
Monsieur Anonyme	6.00
Un anonyme, E. G.	25.00
M. P.-E. Gingras	5.00
Un anonyme, S. C.	5.00
Un anonyme de la campagne	10.00
Un médecin de l'Ontario	5.00
Quelqu'un de la famille du "Devoir"	2.00
Quelqu'un de la campagne	2.00
Un prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice	150.00

Total \$ 505.50

N.B. — On est prié d'adresser les chèques soit au président du Comité de la Maison Ignace Bourget, M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame, 116, rue Notre-Dame ouest; soit au trésorier, M. Eugène Simard, avocat, Edifice de la Sauvegarde; soit encore au secrétaire, M. Emile Benoist, au "Devoir". Prière de faire les chèques à l'ordre de la Maison Ignace Bourget.



Radios à prix d'aubaine

POUR

VENDREDI ET SAMEDI

Valeurs exceptionnelles, constituant de fortes économies pour ceux qui achèteront sans délai.

RADIOLA	\$45.
ATWATER KENT	\$49.
BRUNSWICK	\$49.
WESTINGHOUSE, Lowboy	\$69.
ATWATER KENT, Lowboy	\$69.
STEWART WARNER, Lowboy	\$69.
BRUNSWICK, Highboy	\$89.
ATWATER KENT, Highboy	\$89.
FADA, Lowboy	\$97.50
ARCADIA Radiophonographe combiné	\$119.

MODELES TOUT ELECTRIQUES

A nos conditions faciles de paiement, depuis

\$5 comptant et \$1 par semaine



J.-A. Hébert, Prés. et Gérant général

MAGASIN PRINCIPAL	1117
rue Ste-Catherine ouest	(Juste à l'ouest de Peel)
5885	rue St-Hubert (Près Bélanger)
580	rue Ste-Catherine Est (Coin St-Hubert)
4232	rue Wellington Verdun

MONTREAL

OCCASIONS

de voyages

EN FIN DE SEMAINE

entre deux endroits n'importe où au Canada. Voyage aller et retour au prix régulier de l'aller plus un quart.

En vigueur jusqu'à la fin de février 1932

Valables à partir du vendredi midi jusqu'au dimanche midi, pour l'aller, et au retour jusqu'au lundi à minuit (heure solaire).

de MONTREAL

aller et retour à	PRIX REDUITS DE FIN DE SEMAINE ALLER ET RETOUR
SHERBROOKE	\$ 4.05
OTTAWA	4.85
QUEBEC	7.10
TORONTO	14.40
HAMILTON	16.10
NIAGARA FALLS, Ont.	17.95
LONDON	19.35

Autres prix de passage proportionnés entre tous les autres points au Canada. Pour renseignements, s'adresser à tout bureau des billets.

PACIFIQUE CANADIEN

CANADIEN NATIONAL

Riche en saveur naturelle

'Frais des Plantations'



Une feuille fraîche, absolument pure

Vert ou noir — à partir de 60c lb.



Le Page FEMININE

LES TRAVAUX FEMININS

Philippines

Les plus belles broderies du monde viennent des Philippines, avons-nous lu quelque part. Ces îles, qui appartiennent aux Etats-Unis, sont situées au sud-est de la Chine entre l'équateur et le tropique du cancer.

Lorsqu'on parle d'une broderie qui a fait la renommée d'un pays, on suppose naturellement qu'elle y a été inventée puis qu'elle en tire son nom; ce n'est pourtant pas tout à fait le cas de la broderie des Philippines.

Ce sont des religieuses espagnoles qui, vers 1521, enseignèrent la broderie aux femmes du pays. Celles-ci, dont l'habileté est remarquable, créèrent par la suite un genre particulier de broderie qui est devenue pour cette contrée une véritable industrie nationale puisque, en 1928, les ouvrages exportés en grande partie en Amérique produisaient la somme de quatre millions et demi de dollars.

La véritable broderie des Philippines était autrefois travaillée sur un tissu délicat mais fort, à la main, avec des fibres d'ananas. Le travail est extrêmement fin et les points exécutés avec un fil si fin qu'on peut à peine les distinguer.

Aujourd'hui elle est encore faite, à l'aide d'un tissu plus grossier, mais l'expansion prise par cette industrie et les besoins sans cesse grandissants du commerce ont fait dévaliser les travaux très élaborés qui demandaient de longues heures de travail assidu.

Cela a nui aussi à l'originalité des motifs qu'avait chaque région et les siens propres, ce qui permet aux connaisseurs qui voient

ces broderies de pouvoir en indiquer assez exactement la provenance. Il va sans dire que pour l'exportation on ne travaille plus sur le tissu de fibres mais sur les crêpes, le voile, la batiste, etc.

Les Philippines ne sont pas le seul pays où les Européens, en introduisant leurs coutumes, aient contribué à créer des industries domestiques nouvelles qui peu à peu ont pris un caractère spécial.

Nous disions précédemment que l'Orient avait eu son rôle à jouer dans l'évolution des arts domestiques en Europe; de même l'Occident, en portant dans certaines contrées la civilisation, a enseigné aux indigènes différents travaux dans lesquels ils excellent car ils sont pour la plupart très habiles.

C'est ainsi que dans l'île de Bali, à l'est de Java, les Hollandais ont créé une école de dentelle, qui donne, dit-on, d'excellents résultats.

FLAVIE-LUCE

A l'Hôtel-Dieu de Nicolet

Les élections générales des Soeurs de la Charité de Nicolet, qui ont eu lieu le 26 octobre, sous la présidence de S. E. Mgr Bruneau, ont donné les résultats suivants:

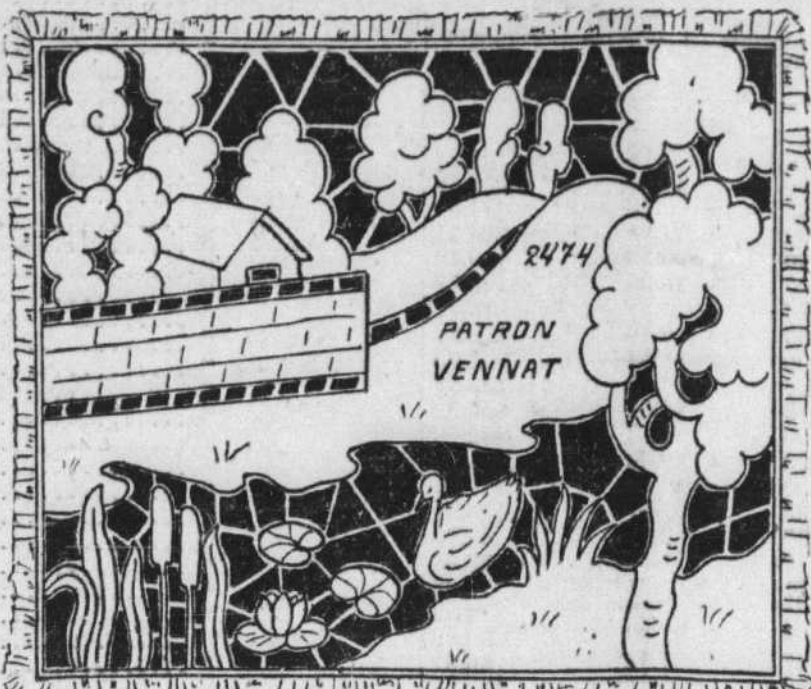
Très honorée Mère M. A. Cayer, supérieure générale, les RR. SS. A. Benoit, St-Elphège, M. de la Présentation et Douville, assistantes générales, Sr Douville, secrétaire générale, et Sr Dupuis, économe générale.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Auteurs de la Maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de la librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel" chef-d'œuvre du terroir, ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, les âges.

Au comptoir, \$1.00 franc, \$1.05

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 2474—Dessin original pour coussin en broderie romaine. Patron à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud (foncé seulement) 30c. Etampé dessus seulement sur toile naturelle ou superbe toile écrue, 60c; avec dessous, 85c. Coton perlé MFA pour la broderie, 35c. Ce genre de dessin se borde ordinairement de la même nuance que la toile mais un peu plus foncé et l'on met un dessous de couleur, orange ou gros bleu. Catalogue de Broderie franco, 20c. Album de Layette, 15c. Revue Mensuelle de Broderie et Musique, 25c l'abonnement par an.

(Coupon de patrons VENIAT)

29 octobre 1931

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

Le Devoir, Montréal.

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons

Les samedis de l'école d'action sociale

MORALE SOCIALE

10. La morale sociale et la religion, par R. P. Louis Chagnon, S. J.

Notions préliminaires. — La morale: Sa définition et son objet.

Définition nominale: morale vient du mot latin "mores"; c'est la science des mœurs.

Définition métaphysique: la science qui a pour objet, l'ordre à réaliser dans les actes humains, par rapport à la fin dernière, suprême perfection de l'homme.

Objet de la morale sociale: retracer la constitution et l'agencement des différentes sociétés: professionnelle, civile, religieuse. Marquer les droits et les devoirs de l'homme en fonction de ces divers milieux.

Distinction entre morale sociale et économie politique.

La religion: Sa définition et sa nature.

Définition stricte: C'est une vertu morale. Une disposition de la volonté à rendre à Dieu le culte dû, à cause de son excellence infinie et de son souverain domaine sur nous.

Définition large: Commerce conscient et voulu de la créature raisonnable avec le Créateur.

Elle n'est pas une panacée qui dispense des réformes économiques.

Elle pacifie les âmes, ravive les énergies spirituelles, intensifie cette force interne qu'on appelle facteur religieux.

THESE

Nécessité sociale de la religion

Arguments généraux:

a) banqueroute des sans-Dieu;

b) base implicite même pour non-chrétiens qui tendent à un idéal;

c) source de justice et de charité. — Conditions de l'action sociale;

d) frein des passions.

La morale sans Dieu chez nous:

a) elle n'existe pas officiellement;

b) anticléricals hostiles à l'Eglise;

c) surtout, caractère formaliste et routinier de nos pratiquants.

Nécessité de la religion, principe inspirateur du dévouement.

A. POUR LA FAMILLE:

I. — Elle combat: a) envahissement des idées modernes;

b) néo-malthusianisme;

c) éducation molle;

d) liberté compromettant le devoir de la fidélité conjugale;

e) égoïsme jouisseur qui a pour effet:

I. — de tuer le dévouement;

II. — d'enlever le courage du sacrifice;

III. — de donner le dégoût du devoir.

Remèdes pour combattre cette détresse matérielle des familles:

D'ordre temporel:

a) solution du problème du logement;

b) allocations familiales.

D'ordre spirituel:

a) conserve (r)igion, fidélité au devoir;

b) religion conserve charité et dévouement — fidélité mutuelle des époux.

B. — LA QUESTION OUVRIERE:

religion est le fondement de paix sociale solide.

I. — La doctrine sociale de l'Eglise n'est pas un idéalisme dédaigneux des misères d'ici-bas;

II. — Elle vient en aide aux réformes économiques qui, pour être durables et salutaires, supposent un esprit chrétien.

a) elle prévient le règne de la force;

b) elle protège contre ambition et cupidité des capitalistes;

c) elle fait comprendre l'économie de la Providence, qui veut des riches et des pauvres;

d) elle console les pauvres en leur montrant que leur salut est plus facile, ayant moins de responsabilités que les riches.

III. — Programme des communistes: détruire la religion, et ensuite introduire plus facilement l'esprit de révolte.

Donc, la question sociale est un problème économique qui, mais aussi fondamentalement religieux.

Conclusion: l'apostolat laïque s'impose plus que jamais.

Une prescription remplie à la

PHARMACIE LAURENCE

St-Denis et Ontario

signifie toujours confiance, exactitude, soin, précision, santé, économie.

Tél. HA. 7907

Vêtements de deuil

"Une mort survint dans notre famille et je dus porter le deuil. Ne pouvant guère tout acheter tout en noir, je décidai de teindre ce que j'avais. Je consultai notre pharmacien qui me conseilla d'employer les Teintures Diamond. Tout devint magnifique: manteaux, robes de laine, bas, etc. J'ai appris, depuis à apprécier l'excellence de la Teinture Diamond noire. J'essayai une autre teinture noire, et le résultat fut impossible. Je dus me procurer la Diamond et refaire le travail. Récemment, j'ai teint mes rideaux d'une belle nuance framboise et une carpe d'un beau grenat avec les Teintures Diamond. Elles font réellement économiser de l'argent, et ce sont les plus belles teintures qui se puissent acheter à prix d'argent, j'en suis convaincue.

Mme G. K. L., Montréal.

Feu la R. S. Dufresne

Nicolet, 29. — La communauté des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Nicolet vient de subir une nouvelle épreuve, par la mort de la R. S. Dufresne, décédée à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, à l'âge de 28 ans et 2 jours.

La défunte laisse dans le deuil: son père et sa mère: M. le notaire et Mme Henri R. Dufresne, de Nicolet; deux soeurs: la R. S. Ste-Rite, soeur Grise, et Mme Alfred Gaudet, et un frère, M. Pierre Dufresne.

Le service funèbre, présidé par M. le chanoine L. Bourgeois, du séminaire de Nicolet, eut lieu le 22 octobre, en la chapelle de la maison-mère, à Nicolet, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis.

Au sanctuaire et dans la nef, on remarquait: Mgr Zéphirin Lahaye, P.A., V.G., MM. les chanoines F. A. St-Germain, C. E. Brunault et L. Hébert, le R. P. Rocher, S.S.M., MM. les abbés A. Gouin, C. Arsenault, E. Mondou, A. Baril, H. Bernier, H. Thibault, G. Leblanc, A. Desrosiers, E. Pepin, E. Laforest, A. Foucault, R. Gagnon, L. Gaudet, A. Joly, O. Morin, A. Tallon, G. H. Laforest, J. Bergeron, E. Poirier, A. Girard, A. Bettez, L. Fontaine.

Commissaires: M. Alfred Gaudet, c.m., beau-frère de la défunte; Mme J. C. Ricard, de Grand-Mère; Mme E. Lahaye, des Trois-Rivières; Mlle Blanche Houde, de Nicolet, ses tantes: M. E. Dufresne, m. d., et M. G. Dufresne, de Montréal, ses oncles: la famille J. Dallaire, de Loretteville, Mlle Madeleine Trahan, de Nicolet, etc.

De nombreux télégrammes et messages de sympathie ont été adressés à la famille éplorée.

La R. S. Dufresne laisse après elle de légitimes regrets, mais mieux encore, ceux qui l'ont connue de plus près en gardent un souvenir tout d'édification, pour le courage héroïque et l'abandon sérieux dont elle a fait preuve, au cours d'une maladie faite d'une longue suite de cruelles complications. Elle était consacrée au service des pauvres depuis huit ans, 7 mois et 5 jours.

L'"Oiseau bleu"

Lisez-le et faites-le lire. Il suffit de reproduire le sommaire de l'"Oiseau bleu" d'octobre pour faire saisir tout l'intérêt de ce numéro.

L'artiste J. McIsaac illustre le récit de la bataille de Carillon de Mirreille et, en page couverture, dresse Montcalm dans l'attitude du commandement et de la victoire.

M. E. Z. Massicotte dit aux jeunes lecteurs: Ecoutez, je vais vous chanter une chanson de mensonges; ce chant populaire est illustré par L. J. Dubois.

Le Cargo de Michelle Le Normand, la Leçon de nos monuments par Etienne de Lafont (celui-ci visite cette fois avec ses jeunes amis la fontaine Leigh Gregor, au parc Jeanne-Mance, à Montréal), le

Questionnaire de la jeunesse par M. l'abbé Etienne Blanchard, la rubrique des Avant-Gardes, qui publie la belle poésie du poète Albert Ferland: Jeunesse, imite l'Anglais le Courrier de la Fauvette qui commente l'étonnante nouvelle Une petite âme du bon Dieu et sa Correspondance, Maxime Trahan par Marie-Rose Turcot, Mes cahiers par Honoré d'Arles, la gentille poésie Les petits écoliers, tirée du recueil de vers d'Azur, de Lys, de Flamme par Payse, une courte biographie de Cavelier de la Salle, les résultats du concours de photographies et du concours mensuel de l'"Oiseau bleu", la Ceinture fléchée par Viator, remplissent les pages de ce numéro. Dites, n'est-il pas aussi varié et aussi intéressant qu'on le puisse désirer?

J'allais oublier de signaler le palpitant feuilleton L'Ecole des Héros que publie Mlle Marie-Clair Daveluy. A mesure que le récit se poursuit, le caractère des personnages s'affirme de plus en

CHEZ EATON

Spécial de la Feuille d'Erable

MARMITES

pour cuisson à la vapeur

à prix extraordinaire vendredi

2.29

En aluminium de qualité. Cette marmite est en trois divisions. L'on met l'eau dans la division du bas (9" x 4 3/4) et la nourriture dans les deux autres. C'est une manière économique de faire cuire un repas entier... de la viande au pudding... sur un seul rond... tout en conservant à la nourriture toute sa saveur, et ses qualités nutritives.

Téléphonez à Plateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Au sous-sol chez Eaton — Rue Université

THE T. EATON CO. LIMITED

DE MONTREAL

Le meilleur aliment pour les malades



Le Yogourt fortifié, se digère tout seul et fait la police de l'intestin

Le Yogourt est un aliment délicieux qu'on mange généralement au dessert. C'est un produit naturel du lait. Comme le lait, c'est un aliment complet. De plus, il contient des ferments bienfaisants qui débarrassent notre intestin des légions de microbes nocifs qui y pullulent.

Le Yogourt est un secret de pleine santé, de jeunesse vigoureuse pour les bien-portants. Pour les convalescents, les malades et particulièrement les malades du tube digestif, c'est l'aliment de régime idéal, léger, se digérant tout seul, hautement nutritif.

Le Yogourt nous vient d'Europe où l'on en fait une consommation

abondante. Il y figure sur toutes les tables et sur toutes les cartes de restaurant. Il est recommandé par les plus hautes sommités médicales pour "rafraîchir" l'organisme et pour favoriser une bonne digestion et une bonne nutrition. C'est encore à l'usage quotidien du Yogourt qu'on attribue la longévité exceptionnelle de certains peuples d'Orient qui s'enorgueillissent de si nombreux centenaires.

Le Yogourt se mange — selon les goûts — nature, salé, sucré ou additionné de confiture. Il est aussi fin au palais que bienfaisant au corps. Essayez dès aujourd'hui le Yogourt "Croix-Verte".

Yogourt "CROIX-VERTE"

Régale les gourmands — Entretien la santé

Préparé par

J. Delisle, 916 Duluth. Tél. AM. 0434

Feuilleton du "Devoir"

Les Cloches Submergées

Par JEANNE DE COULOMB

53 (Suite)

— Qui vous l'a dit?

Elle lui raconta l'incident de Ruthénia. Il en parut accablé:

— Cet homme a un aplomb infernal, déclara-t-il. Il sera dur de lui arracher son masque!

— Non, parce que la vérité parlera par votre bouche. C'est elle qui sauvera Nicole.

— La vérité? murmura-t-il.

Puis il se tut, comme Pilate, après avoir prononcé les mêmes paroles.

Elle pensa à la citation des Ecritures du pseudo-prince et à la ré-

flexion dont le misérable l'avait accompagnée: "La vérité ne vous abrite pas."

Sans doute, il croyait l'affreuse chose et, s'il se voyait "brûlé", pour se venger, il la crierait sur les toits, et c'était ce que redoutait Robert.

A tout prix, il fallait obtenir que celui-ci agisse quand même.

— Certes, lui dit-elle, l'adversaire, en face duquel vous vous trouvez, est redoutable, mais doit-on reculer devant une oeuvre de justice parce qu'on craint les mauvais coups?

— Peut-être vous fera-t-il souffrir, Servanne, et cette idée, je ne puis la supporter.

— Qu'importe! Nous souffrirons ensemble!

Leurs mains étaient toujours enlacées; il éleva jusqu'à ses lèvres les jolis doigts effilés:

— Demain, promet-il, je verrai ce Paulowski.

Elle poussa un cri étouffé et se serra un peu plus contre lui:

— Que vous êtes bon! murmura-t-elle.

— Non, répondit-il dans un souffle, seul je ne serais pas bon, mais vous êtes ma conscience, Servanne, et il me faut bien vous obéir! Ah! si je vous avais connue plus tôt, certainement...

Il n'acheva point, mais dans l'ombre qui les enveloppait, elle sentit des larmes sur son front...

XVIII

Le lendemain matin, après une nuit sans sommeil, Robert Jullian partit pour Ruthénia. Lorsqu'il pénétra dans le jardin, tout frissonnant de tamaris, qui entourait de ses pelouses le restaurant à la

mode, de vulgaires manoeuvres râlissaient les allées, balavaient le perron. Sans doute, les princes dormaient. Le visiteur s'en informa.

De service, il n'y a que M. Serge, répondit l'un des hommes. Voulez-vous le voir?

A tout hasard, Robert y consentit, et, pour attendre, il s'assit sur un banc en face de la mer, que le vent devait rendre intenable les jours de tempête. Presque aussitôt, une longue forme masculine se dressa auprès de lui.

— Vous désirez me parler?

— Oui, monsieur, était-ce vous qui, hier, serviez la table voisine de la nôtre?

— Moi-même!

— Alors, vous êtes bien le comte Paulowski?

— Vous me connaissez?

— J'ai appris, par hasard, votre nom...

— La nécessité est une dure maîtresse! Elle vous oblige aux besognes les plus dures, surtout quand on a femme et enfants... Mais, sauf quelques amis, personne ici ne

sait que j'ai été officier de la garde, aide de camp de l'Empereur.

— Vous étiez, je crois, cousin du prince Oginski?

Les sourcils du Russe se froncèrent:

— Vous avez surpris ma conversation avec Sarzoff, interrogea-t-il rudement.

— Oui, monsieur, pardonnez-moi cette indiscretion involontaire! Je sais donc que vous avez enterré vous-même votre parent. Or, quel qu'un a pris son nom. Voici le personnage. Le reconnaissez-vous?

Serge Paulowski s'était assis négativement sur le banc: il prit la carte qui lui était offerte, et où le doigt de son interlocuteur lui désignait le prince parmi les habitants de Roche-Nigère.

Robert avait emporté ce groupe pendant son voyage en Corse parce que Servanne, très au point, avait le visage éclairé par un beau sourire, et, depuis, il l'avait conservé dans son portefeuille.

Le comte considéra longtemps la figure froide, comme figée dans une expression ironique.

— Il faudrait voir l'individu, conclut-il enfin. Ici, il ressemble singulièrement à quelqu'un que j'ai eu l'occasion de rencontrer.

— Quel était celui-là?

— Un jeune étudiant de Kiev, camarade d'un de mes neveux, qui suivait les cours de la même université. Il s'appelait Isaac Pétrovitch et était de race sémitique... Très intelligent, du reste, et musicien comme nul autre!

— Celui-ci détaille en véritable artiste les chansons petites-russiennes.

— L'autre aussi! Naturellement, il fréquentait les milieux nihilistes. Je l'ai retrouvé à Pétrograd au moment de la Révolution... Et même...

Ici, Serge Paulowski s'arrêta, comme effrayé par la gravité de son accusation. Il acheva cependant:

— C'est lui qui a présidé au massacre des Oginski! Et il y a apporté, paraît-il, une froide cruauté qui révolta certains de ses compagnons.

— Ainsi s'expliquerait qu'il a pu prendre les papiers et les bijoux

de ses victimes, et, un jour, disant adieu au bolchevisme, passer à l'étranger pour y mener une existence paisible.

— Je n'en serais pas étonné... Mais, je le répète, je ne puis me prononcer au hasard. Isaac Pétrovitch portait, à la tempe gauche, la cicatrice d'une blessure, reçue dans une bagarre de police, un soir où, accusé de conspiration, il avait été arrêté... Cette cicatrice, l'avez-vous remarquée chez votre prince?

— Une grande mèche cache justement sa tempe gauche.

— Raison de plus pour penser qu'il est bien celui que je crois.

— Alors, monsieur, vous consentirez à m'aider dans cette oeuvre de justice?

— Avez-vous un grand intérêt à la poursuivre?

— Le bonheur de ma nièce est en jeu.

En ce cas, je veux bien vous épauler, car autrement, il y a, par le monde, tant d'esquisses qui se prétendent princes russes qu'à vouloir arracher leur faux nez, on épaulerait toutes ses forces vives...

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire; Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

Le procès Bray-Ménard

Le magistrat Monet rendra jugement le 12 novembre, sur l'accusation de conspiration portée par l'ancien président de l'exécutif contre Adrien Arcand et Joseph Ménard.

Le magistrat Amédée Monet a présidé, hier matin, à l'enquête préliminaire, de Joseph Ménard et d'Adrien Arcand, tous deux accusés conjointement d'avoir conspiré pour accuser l'assesseur Allan Bray d'une offense criminelle, à savoir, un vol, qu'il n'avait pas commis. Après avoir entendu la preuve et l'argumentation des avocats de la poursuite et de la défense, le magistrat a déclaré qu'il rendrait jugement le 12 novembre.

Me Oscar Gagnon a fait entendre M. Ovide Laflamme, comptable au chantier municipal, pour prouver que la transaction faite par M. Bray, au sujet des accessoires de jeu, était régulière et que le compte avait été envoyé. M. Laflamme a déclaré que ses employés avaient commis une erreur et qu'il avait oublié un item de \$7.00, dont le compte avait été envoyé subseqüemment. Cet item couvrait les frais de pont de péage. Comme il y avait un autre item au même montant pour des frais de plombiers, les employés avaient confondu.

Me Bissonnette a demandé au témoin s'il avait entré dans les livres tout ce qui avait été payé. Le témoin a répondu dans l'affirmative et il a ajouté qu'on avait chargé 10 pour cent de plus sur la main-d'œuvre comme frais d'administration. On a chargé 3 pour cent sur le reste.

Comme Me Bernard Bissonnette prétendait que M. Bray n'avait pas payé la pleine valeur des articles installés chez lui, à Vaudreuil, Me Gagnon l'a interrompu pour lui demander s'il voulait faire de la copie pour les prochaines éditions du *Miroir* et du *Goglu*.

— Non, a répondu Me Bissonnette, c'est pour l'illustration.

Me Bissonnette a alors fait remarquer à la cour que les taxes de vente, prévues par la loi fédérale, n'avaient pas été payées et que par conséquent la transaction entre la ville et M. Bray devait être considérée comme nulle. Me Gagnon s'est objecté à ce qu'on fit cette preuve parce que le témoin avait déjà répondu qu'il avait agi avec M. Bray comme d'habitude et qu'aucune exception n'avait été faite dans son cas.

On a entendu un autre témoin, comptable au département des comptes recevables à l'hôtel de ville, pour prouver que le compte de \$684.97 avait été payé par M. Bray et qu'il avait été envoyé avant la plainte portée par les accusés.

Me Gagnon a ensuite produit le procès verbal de la cause du Roi vs Bray, un numéro du *Miroir* du 9 août 1931 et un numéro du même journal du 1er février 1931. Il a déclaré sa preuve close et il a commencé ensuite son argumentation.

Me Gagnon a prétendu qu'il y avait eu non seulement conspiration de la part des accusés mais qu'ils avaient de plus commis un libelle diffamatoire contre le plaignant en l'accusant d'une offense qu'il n'avait pas commise puisque le juge Cusson l'a acquitté par la suite.

Nous ne nions pas l'acquiescement, a fait remarquer Me Bissonnette, mais nous nions l'innocence.

— Les accusés ont prétendu, dans leur journal du 9 août, que M. Bray avait été pris la main dans le sac.

— C'est vrai, a fait remarquer Me Bissonnette.

— Nous savons, par ailleurs, que M. Bray a été acquitté.

— Son innocence n'a pas été prouvée, de faire remarquer encore Me Bissonnette.

— Voulez-vous, a dit Me Gagnon à Me Bissonnette, faire sténographier ces déclarations et nous prendrons immédiatement des procédures contre vous pour libelle?

Me Bissonnette n'a pas consenti à répéter ce qu'il venait de dire.

Après la plaidoirie de Me Gagnon, Me Bissonnette a représenté au tribunal que les accusés étaient pleinement justifiés de porter des accusations contre le président du comité exécutif parce qu'ils savaient qu'aucun officier de la ville n'avait le droit, d'après la charte, de transiger avec la ville et parce qu'ils avaient vu, sur la propriété de M. Bray, à Vaudreuil, des appareils de jeu fabriqués dans les ateliers de la ville. Il a prétendu qu'ils étaient en droit d'en conclure qu'ils avaient été volés et qu'ils avaient le droit d'accuser publiquement M. Bray de vol.

— Les accusés, a dit Me Bissonnette, ont agi dans le but d'épurer les mœurs politiques et c'est pour cette raison qu'ils ont porté contre M. Bray certaines accusations. Dans les circonstances, nous ne voyons pas pourquoi on les a fait arrêter pour conspiration et nous réclamons le renvoi de la plainte à ce stage même des procédures.

Me Bissonnette a parlé longtemps sur la taxe de vente qui n'avait pas été payée par la ville, ce qui annulerait la transaction des appareils de jeu. Il a prétendu que M. Bray devait encore \$7.00 sur le compte des appareils de jeu et que c'était une autre raison pour que les accusés soient acquittés.

Me Edouard Masson, qui occupait pour la poursuite avec Me Gagnon, a parlé ensuite et Me Bissonnette a repris la parole pour continuer sa plaidoirie jusqu'à une heure trente de l'après-midi. C'est après que Me Bissonnette eût cessé de parler que le juge a fixé au 12 la date où il rendra jugement pour savoir si les deux accusés devront subir leur examen volontaire et leur procès.

Histoire de l'art

A l'Université de Montréal, vendredi soir, le 30 du courant, le professeur J.-B. Lagacé inaugurera la série de ses leçons sur l'histoire de l'art. Au nombre de dix, ces leçons traiteront de l'art depuis ses origines jusqu'au déclin de la Renaissance italienne. Elles seront données aux dates suivantes: 30 octobre; 13, 27 novembre; 11 décembre; 15, 20 janvier, 12, 26 février, 11 mars et 1er avril. L'entrée est libre.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE MONTREAL-NORD
COMTE LAVAL

Ville Montréal-Nord

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ART.-E. CHEVRIER, Secrétaire-Trésorier de la Ville Montréal-Nord, que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique au bureau du Conseil, en l'Hôtel de Ville de la Ville Montréal-Nord, jeudi le (26) vingt-sixième jour de novembre mil neuf cent trente et un (1931) à (10) dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, spéciales, scolaires et autres, avec intérêt, mentionnés dans l'état ci-dessous, ainsi que des frais subseqüemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Nom du propriétaire	Cadastré et Subdiv.	Taxes et redevances municipales (chaque lot)	Taxes scolaires (chaque lot)	Intérêt (chaque lot)	Montant dû
The Brokerage Corporation Limited of Canada	77-127	84.90	10.20		104.24
"	76-8	87.86	12.00	9.14	108.80
"	77-126 & 125, 76-9 & 10	87.86	12.00	10.33	220.38
"	77-124 76-11	58.49	8.58	7.53	74.60
"	76-16 à 18	54.73	6.30	7.04	204.21
"	77-116, 76-19	87.86	12.00	10.33	110.19
"	77-109, 76-26	80.72	12.00	10.05	102.77
"	76-36	12.46	5.88	1.37	19.71
"	76-44 & 51	66.09	12.00	9.46	175.10
"	76-72	53.01	12.00	8.54	73.55
"	76-73	64.33	12.00	10.05	86.38
"	76-74 à 78, 76-85 à 88	82.53	12.00	12.51	856.32
"	76-105	73.46	12.00	17.23	102.69
"	76-106	89.78	12.00	19.40	121.18
"	76-107 à 109	93.82	12.00	19.93	377.25
"	76-124 & 125	45.77	12.00	7.57	130.68
"	76-140	26.87	3.00	2.92	32.79
"	76-141	25.07	1.92	1.89	28.88
"	76-142 à 144	23.22	.81	1.41	26.42
"	76-145 à 155	22.97	.66	1.29	274.12
"	76-156 & 157	23.27	.78	1.35	50.80
"	76-158 à 160	25.32	1.65	1.70	86.01
"	76-184 à 187	24.67	1.62	2.10	113.40
"	76-188, 193, 196 à 199	24.17	1.32	1.70	163.14
"	76-200	28.37	3.00	2.25	33.62
"	76-201 & 202	30.17	4.08	3.04	74.58
"	76-203 & 204	28.87	3.30	2.49	69.32
"	76-205 & 206	31.47	4.86	3.61	79.88
"	76-207	40.51	4.74	4.21	49.46
"	76-208 à 210	47.75	4.74	5.66	174.45
"	76-213	89.27	9.90	12.20	111.37
"	76-214	50.61	6.42	6.83	63.86
"	76-216	59.65	10.02	8.06	77.73
"	76-217	50.65	6.42	6.83	63.90
"	76-218	89.37	9.96	12.62	111.95
"	76-227	51.41	6.96	7.20	65.57
"	76-228	37.13	3.12	4.20	44.45
"	76-229	32.57	5.52	2.59	40.68
"	76-230 à 233	28.57	3.12	2.35	136.16
"	76-234	24.77	1.56	1.75	28.08
"	76-235, 238 à 245	24.17	1.32	1.69	244.62
"	76-246	24.37	1.44	1.70	27.51
"	76-255 & 256	52.75	7.26	7.13	134.28
"	76-276	26.77	2.88	2.84	32.49
"	76-277	25.97	2.40	2.46	30.83
"	76-278	24.97	1.80	2.03	28.80
"	76-279, 283 à 289	24.17	1.32	1.69	217.44
"	76-290 & 291	26.57	2.64	2.55	63.52
"	76-292	32.57	5.52	3.17	41.26
"	76-295 & 296	24.97	1.92	1.25	56.28
"	76-297	33.25	4.32	2.05	39.62
"	76-301 à 306	47.75	4.74	5.70	349.14
"	77-401, 76-316	46.15	4.14	4.99	55.28
"	77-400, 76-317	46.11	4.14	4.99	55.24
"	77-399, 76-318	46.15	4.14	4.99	55.28
"	77-394, 76-323	71.82	5.88	7.40	85.10
"	77-393, 76-324	70.92	5.34	6.65	82.31
"	76-336 & 337	27.67	2.94	2.55	66.32
"	76-338	27.37	3.00	2.72	33.09
"	76-339	38.57	8.82	6.10	53.49
"	76-344 & 345	60.05	5.88	7.13	126.12
"	76-393	46.48	5.88	6.45	58.81
"	76-394	45.88	5.52	5.90	57.30
"	76-405	52.15	7.02	6.27	65.44
"	76-406	56.09	7.86	6.59	70.54
"	76-410	49.71	5.64	6.04	61.39
"	76-411 à 413	53.04	5.64	6.20	194.64
"	76-414 & 415	49.71	5.64	6.08	122.86
"	76-419 & 420	46.18	5.64	5.90	115.44
"	76-430	50.71	6.12	6.08	62.91
"	76-431	52.84	5.52	6.24	64.60
"	77-448, 76-438	28.07	3.06	2.47	33.60
"	77-447, 76-439	54.54	5.88	4.74	65.16
"	77-446, 76-440	48.97	4.68	4.32	57.97
"	76-450	30.77	4.68	3.63	39.08
"	76-451	27.20	4.68	3.50	35.38
"	76-459 & 460	31.47	5.04	3.94	80.90
"	76-461	61.85	6.06	8.24	76.15
"	76-472	41.57	10.32	6.98	58.87
"	76-475	173.45	41.16	34.96	249.57
"	76-478	26.17	2.34	2.27	30.78
"	76-479	30.37	4.20	3.14	37.71
"	77-496, 495, 491,				
"	76-480, 481, 485	59.12	4.68	4.98	206.34
"	76-491, 493 à 495	30.77	4.68	3.71	156.64
"	76-498 & 499	47.91	5.04	6.04	117.93
"	76-503 à 505, 538	47.21	4.68	5.76	230.66
"	76-540	62.11	6.06	8.04	76.21
"	76-541 & 542	31.07	4.80	3.80	79.34
"	76-544	33.81	1.98	2.85	38.64
"	76-545	81.95	6.06	10.09	98.10
"	76-548	40.92	1.77	4.05	46.74
"	76-549 & 550	25.12	1.77	1.90	57.58
"	76-558	43.72	1.77	3.90	49.39
"	77-603, 76-559	65.47	3.66	5.72	74.85
"	77-602 & 601,				
"	76-560 & 561	69.04	3.66	5.90	157.20
"	77-600, 76-562	52.66	3.66	4.40	60.72
"	76-563	25.12	1.77	1.90	28.79
"	77-598, 76-564	50.44	3.66	3.89	57.99
"	76-517	59.70	15.84	4.79	80.33
"	76-518	35.70	1.44	1.91	39.05
"	77-597 à 592				
"	76-565 à 570	50.44	3.66	3.95	348.30
"	76-571	24.47	1.44	1.75	27.66
"	76-572	30.77	4.80	3.80	39.37
"	76-574	81.87	6.06	10.95	98.88
"	76-575 & 576	47.91	5.04	6.07	118.04
"	76-577	40.33	2.88	5.33	48.54
"	76-578	56.33	12.48	9.14	77.95
"	76-579	82.37	19.68	10.34	112.39
"	76-580	36.41	2.88	3.88	43.17
"	76-581	27.17	2.88	2.62	32.67
"	76-582	30.46	2.88	2.75	36.09
"	76-584 à 586	27.17	2.88	2.62	98.01
"	76-587	32.00	2.88	3.13	38.01
"	76-591 à 595	42.05	2.88	4.21	245.70
"	76-597	32.71	2.88	3.00	38.59
"	76-598	27.17	2.88	2.63	32.68
"	76-599 et 600	30.46	2.88	2.70	72.20
"	76-607	25.10	3.66	2.94	31.70
"	76-608	30.77	4.80	3.67	39.24
"	76-609 à 612	29.27	3.96	3.34	146.28
"	76-613	30.77	4.80	3.57	39.14
"	76-614	28.67	3.66	3.98	35.41
"	76-623	27.17	2.88	2.63	32.68
"	76-624 à 627	27.17	2.88	2.63	228.76
"	76-640 à 642, 76-643	67.17	26.88	7.55	101.60
"	76-644 et 652	27.17	2.88	2.63	65.30
"	76-653 et 654	23.60	2.88	2.49	57.94
"	76-655 à 658, 662 à 672	27.17	2.88	2.63	490.20
"	76-674 et 675	23.60	2.88	2.49	57.94
"	76-678 à 681	30.46	2.88	2.76	144.40
"	76-682	31.96	3.66	3.20	38.82
"	76-683	30.77	4.80	3.80	39.37
"	76-684	29.27	3.96	3.26	36.49
"	76-685	28.67	3.66	3.07	35.40
"	76-687	24.47	1.44	1.75	27.66
"	76-688	30.77	4.80	3.80	39.37
"	77-730, 76-695	60.31	2.10	5.06	67.47
"	77-729 et 728, 76-696 et 697				
"	77-727, 76-698	63.92	2.10	5.27	142.58
"	77-726, 76-699	68.88	2.10	5.06	67.51
"	77-725 à 721, 76-700 à 704			5.27	71.25
"	77-717 à 715, 76-708 à 710	60.35	2.10	5.06	337.55
"	76-717	70.50	2.10	5.50	234.30
"	76-718	30.77	4.80	3.80	39.37
"	76-719	29.17	3.90	3.60	36.67
"	76-720	29.37	4.02	3.64	36.64
"	76-778	21.20	1.62	3.25	24.56
"	76-779 à 782	24.77	1.62	1.74	112.52
"	76-788 et 789	29.17	3.90	3.24	72.62
"	76-790 et 792	30.77	4.80	3.80	78.74
"	76-793	29.17	3.90	3.24	35.31
"	76-794	28.67	3.66	3.10	35.43
"	76-843	46.03	2.40	5.00	58.43
"	76-844	42.15	2.10	4.35	48.43

Bachelier en arts et sciences
appliquées
Cours classique, commercial,
leçons privées
BREVETS
1448 RUE SHERBROOKE OUEST

LA VIE SPORTIVE

De la boxe à l'Assistance Publique

Les fervents du sport de la boxe auront l'avantage d'assister à leur tour favori au cours de l'hiver, car le promoteur Racicot, qui vient d'obtenir un permis de la Commission athlétique de Montréal, a décidé d'organiser sa première soirée le 5 novembre, à la salle de l'Assistance publique.

Comme match principal, Racicot s'est assuré les services de Wilfrid Carufel et de Raymond Lirzin. Ayant pris connaissance des prétentions de Carufel au championnat poids-plume du Canada, Racicot s'est empressé de l'engager. Si réellement Carufel aspire à la couronne de Léo Kid Roy, dit-il, je vais commencer par lui donner un adversaire avec qui il aura à montrer ses qualités, car Lirzin n'est pas une quantité négligeable. Il possède une longue expérience de l'arène et ses nombreux combats avec des hommes tels que Jackie Johnson, Kid Pinechot, Battling Sanderelli, Sylvio Mireault et autres, le prouvent bien. C'est donc dire que Carufel aura à se surpasser pour vaincre. S'il est battu, il n'aura qu'à s'attaquer à des moins redoutables, et s'il triomphe, il aura fait un grand pas vers le championnat. Etant plein d'enthousiasme et d'ambitions, il fera l'impossible pour l'emporter. D'ailleurs, si nous faisons une revue des combats qu'il a livrés, nous constaterons réellement qu'il est un sérieux aspirant.

Mentionnons d'abord ses activités comme amateur. Le 28 mai 1929, il remporta le championnat international tenu à Chicago. L'emportant sur 19 concurrents et gagnant une magnifique ceinture évaluée à \$1.000, ceinture donnée par feu Paddy Hammond, président du Stadium de Chicago. Peu de temps après, il fit un séjour aux États-Unis, où il remporta d'autres brillantes victoires. Sur les 15 combats auxquels il a pris part, il a remporté 13 victoires et n'a perdu que deux décisions douteuses. Parmi ses victoires on compte: Dinty Moore, Art Nelson, Bob Niary, Jackie Donahue, Newport Johnny Brown, etc. Depuis son arrivée à Montréal, il a défait tous ceux qu'on lui a opposés, Young Lebrun, Willy Powel, Young Harry Wills, de Québec, René Loubier et autres.

Une rencontre qui causera aussi des émotions, sera celle entre Edmond Ouellette, maintenant un poids léger, et Red Dorval Laniel, dans une préliminaire de 6 rondes. Cette rencontre promet des surprises, car Ouellette se dit plus fort et plus confiant dans la classe des 135 que lorsqu'il était obligé de s'affaiblir pour faire le poids de 126. D'un autre côté, Laniel étant sous une nouvelle direction dans la personne de Dave Klapper, prend se donner plus de justice à l'avenir.

Dans la Ligue Mont-Royal

Le gérant Hédge Gervais a signé deux nouvelles recrues: Jean-Louis Bourcier et Gaston Leroux, qui peuvent se rendre utiles sur l'attaque comme sur la défense.

Oscar Benoit, gérant de l'Arena, informe les gérants de la Ligue Mont-Royal qu'ils pourront faire pratiquer leurs hommes vendredi soir aux heures suivantes:

De 7 à 8 h. p.m.: Saint-François-Xavier.
De 8 à 9 h.: Verdun.
De 9 à 10 h.: Lafontaine.
De 10 à 11 h.: Chambré.

Le président Alcide Gagnon annonce que Jean Sauvé et Percy Moore seront les arbitres, dimanche.

Les chronométrateurs seront: Oswald O'Heir et Eddie Sinclaire.

Le club Chambré aura le premier but du Parc Champlain. Aldéric Alarie, qu'on considère le plus rapide patineur chez les amateurs de Montréal.

Le président Gagnon veut que le public voit du jeu rapide en même temps que du service rapide. Il a donc ordonné de commencer les parties à 2 h. précises et les clubs retardataires paieront une amende de cinq dollars, chaque fois qu'ils seront en faute.

Le programme de dimanche est le suivant:

2.00 — Saint-François-Xavier vs Saint-Michel.
3.30 — Chambré vs Lafontaine.

La direction du club de hockey Saint-François-Xavier, de la Ligue Mont-Royal, annonce qu'elle a réussi à engager Roger Gaudette, aile gauche du club, qui s'est fort distingué l'an dernier. Ce n'est pas sans peine que l'on a décidé Gaudette à signer pour le Saint-François, car le Canadien Amateur voulait aussi avoir ses services et le disputait à l'achat au club d'Hédge Gervais.

Ligue Laurentienne

La Ligue de hockey Laurentienne s'est réorganisée pour sa troisième saison. Ses directeurs, sous la présidence de M. Albert Bonin, ont fait un travail qui causera des surprises aux supporters de ce circuit. La Ligue sera composée encore cette saison de six clubs dont les noms sont connus d'ici à quelques jours. Comme dans le passé, la Ligue Laurentienne jouera ses parties à l'Arena Saint-Laurent. Contrairement à la rumeur qui circule, l'Arena de Saint-Laurent n'aura pas de système de glace artificielle cette saison. L'ouverture de la Ligue Laurentienne se fera probablement dans la deuxième semaine de décembre.

Providence remplacera les Bruins

Le club Canadien, champion de la Ligue de hockey Nationale, se prépare sérieusement en vue de la prochaine saison du circuit Calder et tous les jours à la patinoire du National les équipiers du gérant Hart font des exercices de culture physique sous la direction du professeur Charles Lambert et nos champions semblent être en excellente condition physique.

Les champions du monde auront leur dernière séance d'entraînement au National demain avant-midi, à moins d'un fâcheux contretemps, les porte-couleurs du Bleu Blanc Rouge pourront chausser les patins et prendre leur premier exercice sur la glace. Naturellement les joueurs du syndicat Cattaneo ne se lanceront pas dans la mêlée dès le premier jour mais ils se contenteront de faire du patinage afin de se dégoûter et de faire l'essai de leurs nouveaux patins.

Le Canadien devait rencontrer le Boston le 9 novembre, au Forum, dans une partie d'exhibition mais pour une raison majeure les Bruins ne peuvent venir ici et l'équipe d'Arthur Ross sera remplacée par la Providence, qui est maintenant sous la direction du rusé Newsy Lalonde. Comme nous l'annoncions hier cette partie d'exhibition sera au bénéfice des chômeurs.

ROBINSON AVEC MONTREAL

Earl Robinson, allier de droite du Montréal, a apposé sa signature au contrat présenté par le président James Strachan et les partisans des Maroons verront cet excellent joueur sous l'uniforme du club local au cours des prochaines séries.

Robinson fut envoyé à Windsor l'an dernier avec Paul Haynes et Deguid et ce trio constituait la plus redoutable ligne d'avant de la Ligue Internationale.

Robinson a remporté les honneurs de cette ligue mineure en comptant le plus grand nombre de points de la saison tandis que Deguid s'est placé au troisième rang et Haynes de son côté a beaucoup aidé ses coéquipiers à remporter le championnat.

Le Montréal continue à s'entraîner au Forum sous l'habile direction du major Long et tout comme le Canadien, les Maroons auront leur première pratique sur la glace samedi prochain.

UN NOUVEL INDICATEUR

Les amateurs du hockey pourront se rendre compte lors de l'ouverture de la saison de la Ligue Nationale, que la direction du Forum ne néglige rien afin de donner satisfaction aux clubs et au public.

Le Forum a d'abord adopté les nouveaux filets d'Arthur Ross, puis l'an dernier l'on a fait l'essai de la cage de verre pour les juges des buts et cette année les habitués de la patinoire de la rue Sainte-Catherine ont pu constater l'adoption du nouvel indicateur que l'on est en train d'installer sur le mur de la partie nord.

Le nouvel indicateur fonctionne à l'électricité et est automatique. Il mesure vingt-cinq pieds de largeur et contient cinq cadrans de diamètre différent.

Celui du centre mesure dix pieds de diamètre et indique soixante minutes divisées en trois reprises.

Deux aiguilles font le tour, l'une deux fois à la minute et l'autre à la fin de chaque période pour en indiquer le terme. Ces deux aiguilles ne fonctionnent que lorsque le jeu se poursuit.

De chaque côté de ce cadran central sont placés deux cadrans plus petits qui indiquent les punitions de chaque équipe. Chaque joueur est indiqué par son numéro et c'est sa punition est complétée une lumière verte s'allume pour l'en avertir.

Le tout est contrôlé par un appareil installé dans la boîte du chronométrateur qui ne peut ni avancer ni retarder le mouvement sans que les spectateurs en soient témoins.

LES RANGERS DÉFAITS

Oshawa, Ont., 29 — Les clubs Springfield, de la Ligue Canado-Américaine, et Rangers, de la Ligue de Hockey Nationale, sont actuellement en cette ville où ils s'entraînent en vue des prochaines séries. Les deux groupes ont pris part hier soir à une partie d'exhibition alors que le Springfield a triomphé des Rangers par un résultat de 7 à 3.

La belle tenue de Moore, dans les buts des Indiens, a été la cause de l'échec de l'équipe de Lester Patrick. Saunders et Heximer ont brillé avec éclat pour les Indiens tandis que Siebert s'est particulièrement distingué pour les Rangers.

NOBLE A ACCEPTE

Détroit, 29 — Le vétérinaire Reg. Noble, joueur de défense du Détroit, de la Ligue Nationale, que nous avions annoncé comme étant sur le marché, vient d'accepter les conditions du gérant Jack Adams et Reginald portera de nouveau les couleurs des Falcons l'hiver prochain.

BLAIR SUR LA DÉFENSE

St. Catharines, Ont., 29 — Les Maple Leafs sont à l'entraînement ici et toutes sortes de rumeurs circulent au sujet de la manière dont l'instructeur Art Duncan va disposer son équipe.

Il n'y aurait rien de surprenant que Andy Blair passe sur la défense. Blair lui-même a demandé le changement. Lorsqu'il était amateur c'était sa position et on avance qu'il veut y retourner.

UNE SEULE PATINOIRE

Toronto, 29 — Il n'y aura pas de glace aux Arena Gardens de Toronto cette année, ce qui veut dire que la compagnie "Maple Leafs Gar-

dens, Limited" en est venue à une entente avec la patinoire où elle a joué ses parties dans le passé.

L'affaire s'est réglée à l'amiable et les Maple Leafs paieront un montant de \$1,000 par partie, pour 24 parties, durant la saison de la ligue de hockey professionnelle, soit la balance du bail entre le club de hockey et les autorités de l'Arena.

Les Maple Leafs sont attendus ici demain matin, venant de St. Catharines, où ils ont fait leur entraînement préparatoire. Vendredi soir ils partiront en tournée et joueront à Niagara Falls. Les réguliers rencontreront les substituts du club. Il s'agit d'une affaire de charité. L'an dernier plus de six mille personnes ont assisté à cette rencontre.

Charley Conacher n'a pas encore signé son contrat mais le gérant Connie Smythe ne désespère pas de lui faire comprendre raison d'ici à la fin de la période d'entraînement.

Philadelphie, 29 — La Commission Athlétique de l'Etat de Pennsylvanie, à une réunion tenue hier, a décidé de tenter un effort afin d'organiser une rencontre pour le championnat mondial des poids lourds à la lutte libre, entre Henri Deglane et Jim Londos.

La Commission doit inviter les représentants des deux lutteurs à une assemblée qui aura lieu en cette ville mercredi prochain afin de leur faire connaître les conditions de la rencontre. Il est entendu que les recettes de cette rencontre, si elle a lieu, seront versées pour fins de charité.

HENRI DEGLANE CONTRE LONDOS

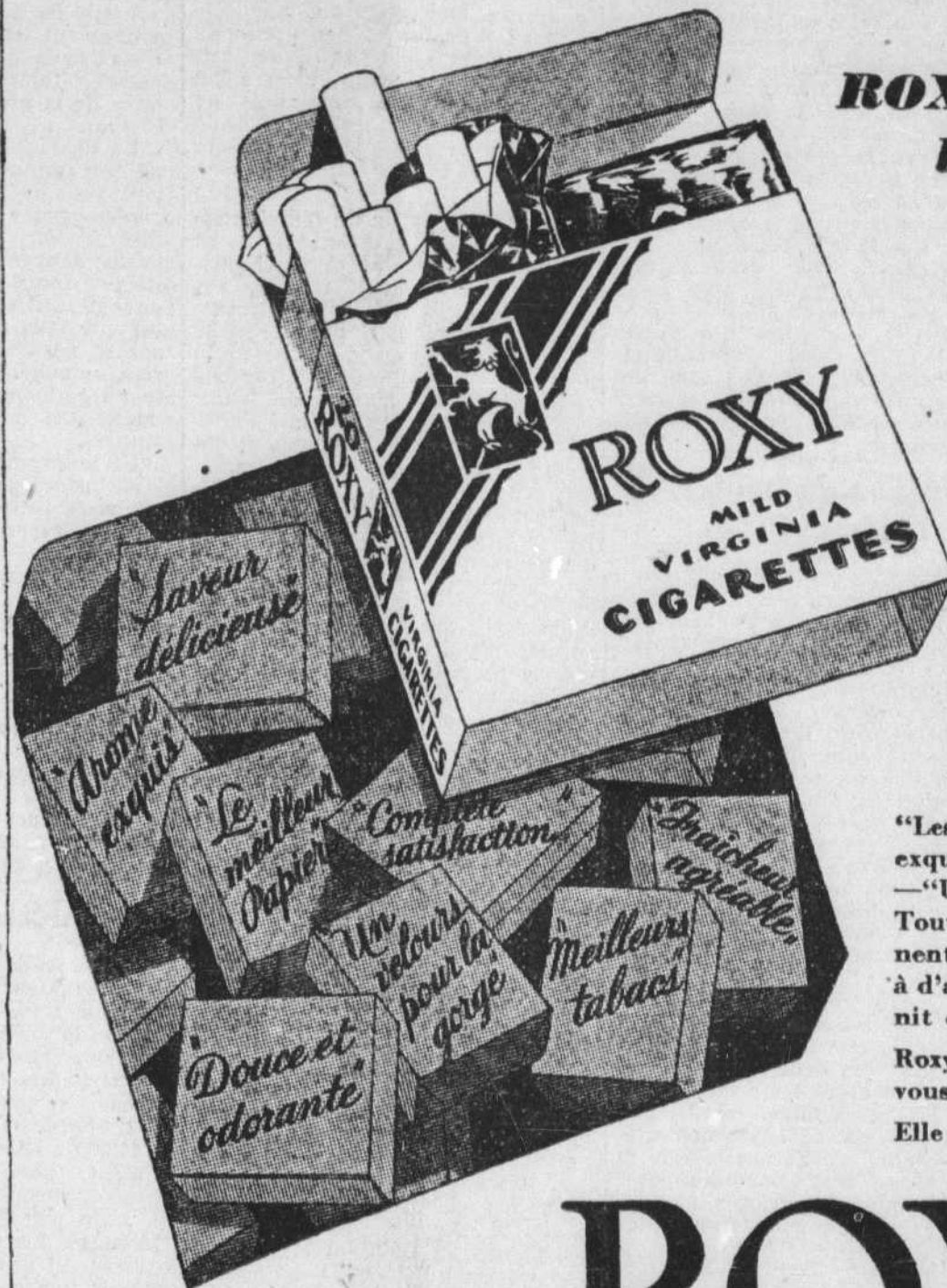
Philadelphie, 29 — La Commission Athlétique de l'Etat de Pennsylvanie, à une réunion tenue hier, a décidé de tenter un effort afin d'organiser une rencontre pour le championnat mondial des poids lourds à la lutte libre, entre Henri Deglane et Jim Londos.

La Commission doit inviter les représentants des deux lutteurs à une assemblée qui aura lieu en cette ville mercredi prochain afin de leur faire connaître les conditions de la rencontre. Il est entendu que les recettes de cette rencontre, si elle a lieu, seront versées pour fins de charité.

La Ligue des Cantons de l'Est

Déjà plusieurs clubs ont répondu à l'appel, dans le but d'organiser une ligue de hockey senior indépendante, qui jouerait ses parties tous les lundis soir à la patinoire Dickson. Comme cette nouvelle organisation sera hors de tout doute, un succès unique pour l'est, les organisateurs demanderaient à qui voudraient en faire partie, de bien vouloir faire application immédiatement à Geo. Lacombe, 3928 Hochelaga, Tél. Clairval 6211m.

Vous la payez. Vous la méritez... Enfin... la voici!



**ROXY réunit en elle
les qualités de
toutes les autres**



"Les plus fins tabacs"—"Savoir exquis"—"Douceur sans pareille"—"Un velours pour la gorge"—Toutes ces qualités,—qui appartiennent, l'une ou l'autre et séparément, à d'autres cigarettes,—Roxy les réunit en elle-même tout à la fois.

Roxy vous garantit un plaisir comme vous n'en avez jamais connu. Elle est à vous aux prix populaires.

ROXY

CIGARETTES

DE VIRGINIE

"Réunit en elle toutes les qualités"

L. O. GROTHE LIMITEE
Fournisseurs des plus fins tabacs

Disarmement est vainqueur

Newmarket, 28 — Le handicap Cambridgeshire, la fameuse course d'automne, a été une victoire nationale hier. Coté à 18 pour 1 et ne portant que 109 livres, Disarmement, appartenant à H. F. Clevton, a gagné par trois longueurs sur le Sir Oswald de E. R. Kewlew, tandis que Lord Bill terminait troisième, une demi-longueur plus loin.

Parmi les partants figuraient 3 chevaux français, un belge et un américain. Disarmement a parcouru le mille et 1-8 en 1m. 49s, 3-5 pour remporter une victoire décisive.

Sir Oswald portait 112 livres et Lord Bill 117.

La journée a été complète pour les firmen pour le bénéfice desquels les résultats d'élections étaient affichés à mesure qu'ils arrivaient.

La seconde course vedette au programme était le handicap Criterion, l'un des plus importants événements de la fin de saison des deux ans.

Robber Chief, appartenant à Sir Alfred Butts, et coté à 8-1 a battu Spenser par une tête malgré que le second fut favori à 4-1.

Six deux ans ont disputé la victoire du handicap Criterion qui existe depuis 1829.

Le vainqueur du Cambridgeshire était monté par le jockey Nevett qui, cette dernière saison, s'est taillé une réputation considérable sur le turf anglais.

HEUREUX GAGNANTS

Ottawa, 28 (P.C.) — Un Canadien et trois Américains sont enrichis d'environ \$50,000 chacun par suite de la victoire de Disarmement au Cambridgeshire à Newmarket hier. Ils détenaient des billets de la loterie Army and Navy.

Ce sont James A. Hennessey, Youngstown, Ohio, Mildred Wallace, Prince Rupert, C.B., Laforest Emery, West Paris, Maine, et George W. Blumling, Butler, Pennsylvanie.

Quatre détenteurs de billets sur Sir Oswald, second derrière le vainqueur, reçoivent chacun près de \$25,000. Ce sont Alexander Sutherland, Winnipeg, Man., Miss V. Winchester, Farmingdale, Ky., S. B. Miller, Logan, Ohio, et A. S. Jones, Livingstone, Texas.

Trois billets sur Lord Bill, troisième arrivé, étaient la propriété de Steven Nagel, Chicago, Lewis Zieg-

ler, New-York, et George Walz, New-York, qui se divisent \$50,000.

Ville-Emard vs Parc Champlain

Voulant reprendre le terrain perdu par la mauvaise température, au cours de la saison chaude, nos clubs de baseball empiètent avec une évidente satisfaction sur l'automne et on verra dimanche prochain, au Parc Champlain, à 2h., une autre importante partie.

Pour la circonstance, les clubs Ville-Emard et Saint-Jean-Berchmans en viendront aux prises pour le championnat de la ville de Montréal. Le Saint-Jean-Berchmans est venu à un cheveu de remporter le championnat provincial contre le Notre-Dame, de Sherbrooke, n'ayant été battu que par la marge d'un point sur le total de deux parties.

On sait que le Notre-Dame était champion des Cantons de l'Est et le Saint-Jean-Berchmans champion de Montréal; il s'ensuivit un détail, dans lequel le club local gagna la première partie et les Sherbrookoises la seconde.

Nous donnerons de plus amples détails de cette partie dans les prochaines éditions. Dès aujourd'hui, cependant, disons que la lutte sera contestée et qu'un magnifique trophée sera donné au vainqueur, pour être l'emblème du championnat de Montréal.

Deux parties pour samedi

Les fervents du rugby auront l'avantage d'assister à d'intéressantes parties samedi prochain alors que deux parties seront disputées en notre ville, les deux plus importantes rencontres de la saison. Le McGill et le M. A. A. A. batailleront avec énergie afin de décrocher la victoire dans ces deux joutes contre de redoutables adversaires.

Le M. A. A. A., qui ne tient l'avantage sur les Tigres de Hamilton que par deux points, et qui ne les a vaincus que dans les dernières minutes de leur joute ici, samedi dernier, va leur rendre la visite à Hamilton tandis que McGill et Queens, qui ont annulé 9-0, à Kingston, le même jour, renouvelleront ici les hostilités.

Un cortège de partisans est s'organiser pour aller aider le M. A. A. A. de ses cris à l'étranger et c'est une joute contestée que fourniront les Montréalais à leurs adversaires de Hamilton.

Ici, à Montréal, les étudiants

voient les choses en rose, avec la nouvelle que leurs deux joueurs américains, Olker et Krokowitz seront assez remis de leurs blessures pour revenir sur l'alignement.

Frank Shaughnessy compte encore sur la passe en avant pour maîtriser Gilmore et Carter, de Queens; si ses pupilles obtiennent le même succès que celui de samedi dernier, leur affaire paraît bonne.

Une victoire toutefois ne leur donnerait qu'une égalité avec Queens qui même présentement la ligue avec cinq points tandis que McGill n'en a que trois à son crédit.

Les honneurs à Lefty Grove

New-York, 29. — Robert Moses "Lefty" Grove, qui a accompli une performance record en gagnant 31 parties pour Philadelphie, cette année, vient d'être choisi comme le joueur le plus utile à son club dans la Ligue Américaine pour la saison 1931.

Le fameux lanceur gaucher des anciens champions du monde a obtenu un total de 78 points sur un maximum de 80. Six des huit votants lui ont accordé la première position, alors que les deux autres l'ont placé au second rang. Grove est le premier lanceur à obtenir cette distinction depuis 1924, alors que Walter Johnson, du Washington, avait été élu.

Lou Gehrig, premier but des Yankees, de New-York, a été classé second, avec 59 points, et Al Simmons, du Philadelphia, troisième, avec 51. Earl Averill, du Cleveland, est arrivé quatrième, et Babe Ruth des Yankees, cinquième.

Grove est le second membre du Philadelphia, à obtenir cette distinction à cours des quatre dernières années. En 1928, Mickey Cochran, le fameux receveur, avait été reconnu comme le joueur le plus utile à son club.

Grove a été non seulement le meilleur lanceur de la ligue Américaine pour la moyenne, mais il gagna aussi plus de parties que n'importe quel autre lanceur de son circuit. Il a même conduit les lanceurs dans les deux ligue sous ce rapport, car dans la ligue Nationale, ce fut Heinie Meine, des Pirates, et Bill Hallahan, des Cardinals, qui gagnèrent chacun dix-neuf parties.

En plus, Grove a aussi plus de blanchissages à son crédit que n'importe quel autre joueur de sa ligue, avec quatre, et il conduisit pour les hommes retirés au bâton

avec 171. Avec Wesley Farrell, des Indiens, il eut l'honneur de lancer le plus de parties complètes, soit vingt-sept. Enfin, le brillant lanceur des Athletics fit une série ininterrompue de seize parties gagnées, égalant ainsi le record établi par Wood et Walter Johnson, des Sénateurs, durant la campagne de 1912.

Mont-St-Louis 1, Terrebonne 2

Terrebonne, 28. — Mardi, le 20 octobre dernier, l'équipe de crose du collège St-Louis de Terrebonne avait le plaisir de recevoir le Mont-St-Louis. La partie fut des plus amicales et des plus intéressantes.

Dès la première période les locaux, malgré leur petite taille se lancent résolument à l'attaque. Après 15 minutes de jeu, Roger Brière réussit à percer la défense adverse et trouve le coin du filet. Au son du timbre, le résultat se lit comme suit: M. S. L. 0, Terrebonne 1.

A la reprise du jeu le Mont-St-Louis, malgré les efforts désespérés ne peut prendre le gardien Reeves en défaut. Brière une seconde fois trouve une ouverture et augmente l'avantage des petits mais agressifs collégiens. De part et d'autre les courses, les passes se font excitantes et la période se termine par 2 à 0 au bénéfice des tricolores fleurdéliés.

Le Mont-St-Louis veut compter et dès le début de la 3e période, tous les joueurs travaillent de concert pour envahir la forteresse de Reeves. Enfin, l'un d'eux, par un superbe lancer, évite un blanchissage à son équipe. Le jeu reprend mais nos collégiens ont Poellif et Beaudin à la défense se montre invulnérable. C'est avec un cri de triomphe que les spectateurs accueillent le verdict à l'expiration d'un temps réglementaire, Mont-St-Louis 1, Terrebonne 2.

Le chômage en Angleterre

Londres, 29. — A la date du 19 octobre, le nombre des chômeurs était de 2,737,878, soit 28,868 de moins que la semaine précédente mais 538,590 de plus qu'à la même époque l'année dernière.

La conférence économique

M. Bennett proposera aux divers gouvernements de l'Empire que la conférence économique impériale se réunisse à Ottawa le plus tôt possible.

Ottawa, 29 (S. P. C.). — Le gouvernement canadien va proposer aux différents gouvernements de l'Empire que la conférence économique impériale se réunisse à Ottawa le plus tôt possible.

On a demandé à M. Bennett s'il croyait que la victoire du gouvernement national en Grande-Bretagne signifiait que la conférence économique impériale se réunirait bientôt. On sait que la conférence de Londres s'est ajournée il y a un an pour se réunir à Ottawa dans les douze mois. En réponse à cette question, M. Bennett a autorisé la déclaration suivante:

"Comme on s'aperçoit dans la suite que la date suggérée pour la tenue de la conférence ne convenait pas à plusieurs des gouvernements intéressés, il fallut bien remettre à plus tard. Le gouvernement canadien a bon espoir que les difficultés qui s'offraient jusqu'ici sont maintenant disparues. Et il va immédiatement proposer aux gouvernements de l'Empire que la conférence se tienne à Ottawa à la date la plus rapprochée possible."

"Ce gouvernement, dit encore le premier ministre, est confiant que la conférence donnera naissance à une formule permanente d'association économique plus étroite entre les différentes parties de l'Empire. Jamais la nécessité d'une telle association n'a été plus urgente, jamais ses bienfaits n'ont été plus apparents. Le Canada fera toute sa part pour que ce but soit atteint."

Les billets de tramways des écoliers

Les officiers de la Compagnie des Tramways, du conseil municipal et de la Commission des Tramways se sont réunis hier pour discuter de questions financières et pour décider certains changements dans les services du tramway et de l'autobus.

La question des billets d'écoliers acceptés sur les voitures de la compagnie, de 7 heures du matin à 7 heures du soir. Les enfants âgés de moins de 13 ans pourront acheter de ces billets réduits et s'en servir sans avoir besoin d'exhiber une passe. Les enfants âgés de plus de 13 ans et moins de 18 devront exhiber une passe, portant leur photographie, pour avoir droit d'acheter de ces billets réduits et de s'en servir. Dans le passé, on n'exigeait une passe qu'à partir de 16 à 18 ans.

On a décidé plusieurs changements dans les services du tramway et de l'autobus, qui ne prendront cependant effet qu'après que la ville aura fait certaines modifications à ses règlements de circulation dans quelques artères.

Réceptions à M. G.-J. Arcand

Hier soir, on avait organisé une manifestation à M. G.-J. Arcand, le nouveau ministre du travail, à son arrivée à Montréal. Quelque cinq cents personnes s'étaient rendues à la gare Viger pour accueillir le nouveau ministre. Plusieurs députés libéraux étaient présents à la gare pour recevoir M. Arcand.

Une parade en automobiles s'organisa immédiatement pour se rendre à la salle paroissiale de Saint-Clement où il y avait une fête de charité. M. le curé Desjardins souhaita la bienvenue au nouveau ministre et fit son éloge.

Les manifestants se rendirent ensuite au "Reform Club" où M. Arcand adressa la parole ainsi que le Dr Gaspard Fautoux, M. Clément Robitaille, l'échevin, A.-A. Desrosiers, M. Louis Morin, le Dr Anatole Plante, M. Cléonhas Bastien, M. J.-A. Francoeur et autres.

Quelques amis accompagnèrent encore M. Arcand au Club de l'Est.

Débats judiciaires entre étudiants en droit

Les étudiants en droit vont inaugurer prochainement une série de débats judiciaires qui seront comme la mise en pratique immédiate des cours qu'ils reçoivent à la Faculté de droit. Ce projet semble avoir obtenu l'approbation de tous et 16 étudiants de la Faculté ont déjà fait inscrire leurs noms sur la liste des concurrents. Ces débats se feront devant les étudiants de la Faculté seulement, mais à la fin de l'année les vainqueurs figureront dans une séance publique qui aura lieu sous les auspices de la Société des débats de l'Université de Montréal.

"Tonton Lagadec"

C'est mardi soir prochain qu'aura lieu la première représentation des Anciens du Collège de Montréal pour cette saison-ci. La pièce au programme est une comédie de Théodore Botrel intitulée "Tonton Lagadec". C'est la première fois que cette œuvre de Botrel est jouée à Montréal.

Il reste encore quelques bons billets à la disposition du public. Pour se les procurer, on peut téléphoner à Fitzroy 1356. Le soir même de la représentation, il y en aura en vente à l'entrée de la salle, rue Guy.

Vente non autorisée

Personne n'est autorisé à passer de porte en porte pour vendre des calendriers au nom des Pères du Saint-Sacrement de l'avenue du Mont-Royal.

L'enseignement technique

Ses origines, ses avantages et la nécessité d'établir une liaison entre l'enseignement technique supérieur et l'enseignement commercial supérieur — Conférence de M. le chanoine Jeanjean

Des cinq conférences groupées sous le titre général de la rationalisation de l'enseignement que donne le mercredi soir M. le chanoine Gustave Jeanjean sous les auspices de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal à l'Ecole Technique, le conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien a prononcé celle qui était le plus impatiemment attendue du principal qui met gracieusement la salle de son école à la disposition de l'Institut et de tous les professeurs et élèves de cette Ecole. Il a traité de l'enseignement technique, de ses origines, de ses avantages et de la nécessité d'établir une liaison entre l'enseignement technique supérieur et de l'enseignement commercial supérieur.

A la fin de sa conférence, en s'excusant d'avoir parlé de "choses aussi techniques", M. le chanoine Jeanjean déclara que c'était plus un plaidoyer en faveur de l'enseignement technique qu'une simple conférence qu'il voulait faire. Il fit l'éloge de l'Ecole Technique de Montréal, de son organisation merveilleuse et florissante, mais trop méconnue du public montréalais encore. Elle compte plus de 2000 élèves dans une ville de près d'un million d'habitants. Eh bien, dans ma petite ville natale de Nancy qui compte un peu plus de 100,000 habitants, l'Ecole technique que nous y avons créée est encore plus d'élèves que celle-ci. C'est la même chose en Allemagne. Il y a donc encore à faire. Il ne faut pas oublier que l'enseignement technique est l'enseignement de l'heure et les diplômés d'aujourd'hui sont ceux qui auront chance d'occuper les premières places dans l'industrie et les divers métiers. C'est la porte de sortie pour la bourgeoisie vers les carrières lucratives. On remarquait aux premiers rangs de la salle MM. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique pour la province de Québec qui a documenté M. Jeanjean sur les conditions locales de notre enseignement technique; M. Aurélien Bélanger, principal de l'Ecole Technique, qui l'a fait visiter à M. Jeanjean avec force détails sur son fonctionnement; M. Paul Seurat, ingénieur en chef de la compagnie des Tramways; Jean-Marie Gauvreau, chef de l'atelier d'ébénisterie, ainsi que les autres professeurs de l'Ecole.

M. Jeanjean parle de l'enseignement technique au sens industriel du mot. Cet enseignement n'est pas la poussée des besoins économiques. Ce sont les gouvernements fédéraux dans certains pays, provinciaux dans d'autres, les villes, des corps publics comme les Chambres de Commerce ou Conseils de Métiers et enfin les grandes usines et les grandes compagnies — comme la compagnie Citroën en France et la compagnie Shawinigan dans cette province, — qui ont fait naître et multiplié ces écoles spéciales. A Paris on a même fondé en 1911 une Ecole Normale Technique formant des professeurs pour les écoles techniques de France. La France a toujours été un pays où la main-d'œuvre est poussée; où le métier est en honneur et où la production a généralement été limitée à la consommation. Les diplômés de cette Ecole Normale Technique prennent très souvent aussi leur agrégation en sciences et loin d'enseigner, ils sont rattrapés par la grande industrie qui recherche constamment des experts.

Il y a une tendance aujourd'hui à faire relever l'enseignement technique des services de l'instruction publique, avec direction spéciale, bien entendu. Cela présente l'avantage de rapprocher l'école des métiers. En général les maîtres ne se préoccupent pas de l'avenir des élèves. Ils exercent leur mandat dans des tours fermées. L'école doit s'ouvrir sur la vie, et la vie est la vie réelle, la vie professionnelle. Heureusement, un mouvement de préoccupation de l'orientation professionnelle se dessine. Le sens des réalités de la vie commence à s'éveiller. Pour nombre d'instituteurs, c'est tout un monde nouveau qui s'ouvre. L'avenir des enfants, c'est vrai il faut le préparer, disent-ils en revenant de leur ébahissement.

Le deuxième avantage de la dépendance de l'enseignement technique des services d'instruction publique, c'est la possibilité de création de services d'information sur les carrières et métiers, sur le marché du travail. Il y a des métiers qui meurent et d'autres qui naissent. Il y aurait moyen ainsi d'organiser un fichier des métiers qui se développent et de ceux qui disparaissent.

Un troisième avantage, c'est l'organisation présente de l'enseignement technique, sa centralisation, son unité. Aujourd'hui, n'importe qui affiche le diplôme d'ingénieur. L'heure semble venue de mettre de l'ordre dans cette confusion.

M. Jeanjean expose ensuite les quatre degrés de l'enseignement technique français: primaire, supérieur secondaire et secondaire supérieur.

Le premier degré remplace de plus en plus l'apprentissage qui se faisait chez un artisan. C'était la pire forme lorsque le patron n'était pas consciencieux, car il fallait faire à l'apprenti les commissions et toute autre chose que les éléments de son métier. Aujourd'hui cet apprentissage s'acquiert dans les écoles la première année et le complément de culture générale devrait comporter l'histoire du métier et son hygiène.

L'enseignement primaire supérieur (technique) a pour objet de former des chefs d'équipe, de petits patrons en menuiserie, plomberie et serrurerie, etc. Cet enseignement existe en France dans toute ville de quelque importance.

L'élection de Saint-Jacques

L'audition des objections préliminaires se continue — L'interrogatoire de M. Albert Langevin — Multiples objections de Me Edouard Masson

M. le juge Patterson a continué, hier après-midi, l'audition des objections préliminaires de M. Irénée Vautrin à la contestation de son élection dans Saint-Jacques.

Le seul témoin entendu et avec lequel on n'avait pas fini à l'ajournement a été M. Albert Langevin, un des pétitionnaires en contestation de l'élection de Saint-Jacques. Le témoin était interrogé par Me Bernard Bissonnette, procureur du défendeur, et a été retourné sur tous les sens; le témoignage a été coupé de multiples objections de Me Edouard Masson, qui a prétendu que la plupart des questions posées étaient illégales à ce stade de la procédure.

Une grande partie du témoignage a porté sur les antécédents de M. Langevin; celui-ci a été particulièrement réservé à l'égard de ses démêlés avec la justice; Me Bissonnette a déclaré qu'il déposerait le dossier, démontrant que le témoin a été trouvé coupable d'avoir été trouvé dans une maison de jeu.

A ces questions sur le passé du témoin, Me Masson s'est vivement opposé: Je pose la question si, par le fait que le témoin a jugé à propos de contester une élection, il est exposé à voir ouvrir tout grand le livre de sa vie et étaler en public tout son passé? Je demande au président du tribunal et à mes savants amis que celui parmi eux-eux-mêmes qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. Cela s'applique à tout le monde.

Mais comme toutes ces questions n'ont aucun rapport avec l'élection de Saint-Jacques, nous n'en parlerons pas davantage. Voici, en résumé, les déclarations du témoin, au sujet de l'élection.

Le témoin allait fumer, de temps à autres, chez M. Turcotte, marchand de tabac; ce M. Turcotte était en charge de l'organisation des assemblées de M. Houde dans Saint-Jacques. Il ne s'y faisait pas de travail électoral, le travail se faisait au comité.

M. Langevin était officier du Club ouvrier Saint-Jacques, mais il a démissionné avant la campagne électorale. Il n'est allé au Club qu'une fois pendant la campagne, le samedi, 22 août, vers 9 heures du soir. Il n'a jamais reçu d'argent pour aller aux assemblées de M. Houde, ni n'en a vu donner à qui que ce soit au Club ou ailleurs.

Le témoin admet qu'il est allé à l'hôtel Beaucage, notamment le soir du 10 août, jour de l'élection de M. Bourgeois, dans Trois-Rivières. Ce soir-là il a payé la traite à une vingtaine de personnes; c'était avec son argent et il affirme à plusieurs reprises que personne ne lui a donné d'argent pour cela.

M. Langevin est allé chez Me Simard, puis, avec les deux MM. Simard, chez Me Masson. Il était avec un M. Fréchette. Là se trouvaient aussi les deux pétitionnaires en contestation de l'élection de Sainte-Marie. Le témoin affirme d'abord qu'il est resté dans le bureau de Me Masson de 3 heures à 6 heures, puis il corrige en disant qu'il est sorti du bureau seulement pour venir au greffe du protonotaire déposer la pétition. Me Bissonnette a alors protesté, il a prétendu qu'on avait soufflé cette réponse au témoin; il s'en est suivi un vif débat et ensuite, chaque fois que Me Masson se levait pour faire une objection, Me Bissonnette l'avertissait de ne pas donner de réponse au témoin en formulant son objection.

La pétition

M. Langevin a ensuite été interrogé sur la pétition elle-même. Il a commencé par dire qu'il l'avait lue puis il a dit qu'il ne l'avait pas lue en entier. Interrogé sur ses raisons de contester l'élection de M. Vautrin, il a dit que la principale raison c'était le bulletin sans talon, il a cependant ajouté que s'il n'y avait pas eu cette raison, il aurait peut-être contesté quand même s'il y avait d'autres raisons.

Mais, présentement, a demandé Me Bissonnette, vous dites que l'élection ayant été faite avec des bulletins sans talon, vous en concluez qu'elle a été frauduleuse? C'est ce qui m'a amené à contester, répond le témoin.

Le mouvement de charité dans la province

Québec, 29. (D.N.C.). — "Je suis enchanté de l'ampleur que prend le mouvement charitable dans notre ville et dans toute la province, nous déclarait hier le premier ministre de la province, M. L. A. Taschereau.

"La charité bénévole manifestée par les employés civils et par les employés de diverses institutions privées prouve en faveur de la mentalité de notre peuple. Il a réalisé que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux et municipaux, ne peuvent suffire à la besogne et qu'il faut que tous mettent l'épaule à la roue si nous voulons traverser la crise actuelle. C'était là le seul moyen rationnel de faire face à la situation et notre population l'a compris.

"Ce mouvement charitable de la classe aisée envers les classes pauvres aura l'effet salutaire de tranquilliser les esprits inquiets."

Le sénateur Legris transporté à l'hôpital Notre-Dame

Les Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). Comme sa maladie s'aggravait depuis quelques jours, M. le sénateur J.-H. Legris, qui était sous les soins de son fils, le Dr J.-A. Legris, a dû, sur les instances de ce dernier, être transporté de Louiseville à l'Hôpital Notre-Dame, de Montréal.

Hôtel détruit à Garneau

Les Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). Un hôtel bien connu du public voyageur a été détruit de fond en comble, la nuit dernière à Garneau Junction. Le feu a consumé entièrement l'hôtel de M. Desaulniers, autrefois connu sous le nom d'hôtel Richard. Les dommages sont de \$4,000 à \$5,000. On craignait un moment pour les maisons avoisinantes, surtout celle de M. Tremblay, qui prit feu et subit certains dommages. Les maisons de Garneau forment un groupe compact et on craignait une conflagration.

Le problème familial

CONFERENCE DE S. E. MGR COURCHESNE, LE 16 NOVEMBRE

Sous le haut patronage de S. E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur du diocèse, l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada organise, pour le 16 novembre, sa prochaine conférence annuelle.

Le distingué conférencier, S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, traitera du "problème familial". Cette soirée aura lieu au Monument National.

Pour obtenir des billets, on peut s'adresser aux membres de P. A. C. V. ou téléphoner à M. J.-A. Laperrière, DUPONT 4148.

L'élection de Saint-Jacques

L'audition des objections préliminaires se continue — L'interrogatoire de M. Albert Langevin — Multiples objections de Me Edouard Masson

M. le juge Patterson a continué, hier après-midi, l'audition des objections préliminaires de M. Irénée Vautrin à la contestation de son élection dans Saint-Jacques.

Le seul témoin entendu et avec lequel on n'avait pas fini à l'ajournement a été M. Albert Langevin, un des pétitionnaires en contestation de l'élection de Saint-Jacques. Le témoin était interrogé par Me Bernard Bissonnette, procureur du défendeur, et a été retourné sur tous les sens; le témoignage a été coupé de multiples objections de Me Edouard Masson, qui a prétendu que la plupart des questions posées étaient illégales à ce stade de la procédure.

Une grande partie du témoignage a porté sur les antécédents de M. Langevin; celui-ci a été particulièrement réservé à l'égard de ses démêlés avec la justice; Me Bissonnette a déclaré qu'il déposerait le dossier, démontrant que le témoin a été trouvé coupable d'avoir été trouvé dans une maison de jeu.

A ces questions sur le passé du témoin, Me Masson s'est vivement opposé: Je pose la question si, par le fait que le témoin a jugé à propos de contester une élection, il est exposé à voir ouvrir tout grand le livre de sa vie et étaler en public tout son passé? Je demande au président du tribunal et à mes savants amis que celui parmi eux-eux-mêmes qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. Cela s'applique à tout le monde.

Mais comme toutes ces questions n'ont aucun rapport avec l'élection de Saint-Jacques, nous n'en parlerons pas davantage. Voici, en résumé, les déclarations du témoin, au sujet de l'élection.

Le témoin allait fumer, de temps à autres, chez M. Turcotte, marchand de tabac; ce M. Turcotte était en charge de l'organisation des assemblées de M. Houde dans Saint-Jacques. Il ne s'y faisait pas de travail électoral, le travail se faisait au comité.

M. Langevin était officier du Club ouvrier Saint-Jacques, mais il a démissionné avant la campagne électorale. Il n'est allé au Club qu'une fois pendant la campagne, le samedi, 22 août, vers 9 heures du soir. Il n'a jamais reçu d'argent pour aller aux assemblées de M. Houde, ni n'en a vu donner à qui que ce soit au Club ou ailleurs.

Le témoin admet qu'il est allé à l'hôtel Beaucage, notamment le soir du 10 août, jour de l'élection de M. Bourgeois, dans Trois-Rivières. Ce soir-là il a payé la traite à une vingtaine de personnes; c'était avec son argent et il affirme à plusieurs reprises que personne ne lui a donné d'argent pour cela.

M. Langevin est allé chez Me Simard, puis, avec les deux MM. Simard, chez Me Masson. Il était avec un M. Fréchette. Là se trouvaient aussi les deux pétitionnaires en contestation de l'élection de Sainte-Marie. Le témoin affirme d'abord qu'il est resté dans le bureau de Me Masson de 3 heures à 6 heures, puis il corrige en disant qu'il est sorti du bureau seulement pour venir au greffe du protonotaire déposer la pétition. Me Bissonnette a alors protesté, il a prétendu qu'on avait soufflé cette réponse au témoin; il s'en est suivi un vif débat et ensuite, chaque fois que Me Masson se levait pour faire une objection, Me Bissonnette l'avertissait de ne pas donner de réponse au témoin en formulant son objection.

La pétition

M. Langevin a ensuite été interrogé sur la pétition elle-même. Il a commencé par dire qu'il l'avait lue puis il a dit qu'il ne l'avait pas lue en entier. Interrogé sur ses raisons de contester l'élection de M. Vautrin, il a dit que la principale raison c'était le bulletin sans talon, il a cependant ajouté que s'il n'y avait pas eu cette raison, il aurait peut-être contesté quand même s'il y avait d'autres raisons.

Mais, présentement, a demandé Me Bissonnette, vous dites que l'élection ayant été faite avec des bulletins sans talon, vous en concluez qu'elle a été frauduleuse? C'est ce qui m'a amené à contester, répond le témoin.

Le mouvement de charité dans la province

Québec, 29. (D.N.C.). — "Je suis enchanté de l'ampleur que prend le mouvement charitable dans notre ville et dans toute la province, nous déclarait hier le premier ministre de la province, M. L. A. Taschereau.

"La charité bénévole manifestée par les employés civils et par les employés de diverses institutions privées prouve en faveur de la mentalité de notre peuple. Il a réalisé que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux et municipaux, ne peuvent suffire à la besogne et qu'il faut que tous mettent l'épaule à la roue si nous voulons traverser la crise actuelle. C'était là le seul moyen rationnel de faire face à la situation et notre population l'a compris.

"Ce mouvement charitable de la classe aisée envers les classes pauvres aura l'effet salutaire de tranquilliser les esprits inquiets."

Le sénateur Legris transporté à l'hôpital Notre-Dame

Les Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). Comme sa maladie s'aggravait depuis quelques jours, M. le sénateur J.-H. Legris, qui était sous les soins de son fils, le Dr J.-A. Legris, a dû, sur les instances de ce dernier, être transporté de Louiseville à l'Hôpital Notre-Dame, de Montréal.

Hôtel détruit à Garneau

Les Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). Un hôtel bien connu du public voyageur a été détruit de fond en comble, la nuit dernière à Garneau Junction. Le feu a consumé entièrement l'hôtel de M. Desaulniers, autrefois connu sous le nom d'hôtel Richard. Les dommages sont de \$4,000 à \$5,000. On craignait un moment pour les maisons avoisinantes, surtout celle de M. Tremblay, qui prit feu et subit certains dommages. Les maisons de Garneau forment un groupe compact et on craignait une conflagration.

Le problème familial

CONFERENCE DE S. E. MGR COURCHESNE, LE 16 NOVEMBRE

Sous le haut patronage de S. E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur du diocèse, l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada organise, pour le 16 novembre, sa prochaine conférence annuelle.

Le distingué conférencier, S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, traitera du "problème familial". Cette soirée aura lieu au Monument National.

Pour obtenir des billets, on peut s'adresser aux membres de P. A. C. V. ou téléphoner à M. J.-A. Laperrière, DUPONT 4148.

L'élection de Saint-Jacques

L'audition des objections préliminaires se continue — L'interrogatoire de M. Albert Langevin — Multiples objections de Me Edouard Masson

M. le juge Patterson a continué, hier après-midi, l'audition des objections préliminaires de M. Irénée Vautrin à la contestation de son élection dans Saint-Jacques.

Le seul témoin entendu et avec lequel on n'avait pas fini à l'ajournement a été M. Albert Langevin, un des pétitionnaires en contestation de l'élection de Saint-Jacques. Le témoin était interrogé par Me Bernard Bissonnette, procureur du défendeur, et a été retourné sur tous les sens; le témoignage a été coupé de multiples objections de Me Edouard Masson, qui a prétendu que la plupart des questions posées étaient illégales à ce stade de la procédure.

Une grande partie du témoignage a porté sur les antécédents de M. Langevin; celui-ci a été particulièrement réservé à l'égard de ses démêlés avec la justice; Me Bissonnette a déclaré qu'il déposerait le dossier, démontrant que le témoin a été trouvé coupable d'avoir été trouvé dans une maison de jeu.

A ces questions sur le passé du témoin, Me Masson s'est vivement opposé: Je pose la question si, par le fait que le témoin a jugé à propos de contester une élection, il est exposé à voir ouvrir tout grand le livre de sa vie et étaler en public tout son passé? Je demande au président du tribunal et à mes savants amis que celui parmi eux-eux-mêmes qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. Cela s'applique à tout le monde.

Mais comme toutes ces questions n'ont aucun rapport avec l'élection de Saint-Jacques, nous n'en parlerons pas davantage. Voici, en résumé, les déclarations du témoin, au sujet de l'élection.

Le témoin allait fumer, de temps à autres, chez M. Turcotte, marchand de tabac; ce M. Turcotte était en charge de l'organisation des assemblées de M. Houde dans Saint-Jacques. Il ne s'y faisait pas de travail électoral, le travail se faisait au comité.

M. Langevin était officier du Club ouvrier Saint-Jacques, mais il a démissionné avant la campagne électorale. Il n'est allé au Club qu'une fois pendant la campagne, le samedi, 22 août, vers 9 heures du soir. Il n'a jamais reçu d'argent pour aller aux assemblées de M. Houde, ni n'en a vu donner à qui que ce soit au Club ou ailleurs.

Le témoin admet qu'il est allé à l'hôtel Beaucage, notamment le soir du 10 août, jour de l'élection de M. Bourgeois, dans Trois-Rivières. Ce soir-là il a payé la traite à une vingtaine de personnes; c'était avec son argent et il affirme à plusieurs reprises que personne ne lui a donné d'argent pour cela.

M. Langevin est allé chez Me Simard, puis, avec les deux MM. Simard, chez Me Masson. Il était avec un M. Fréchette. Là se trouvaient aussi les deux pétitionnaires en contestation de l'élection de Sainte-Marie. Le témoin affirme d'abord qu'il est resté dans le bureau de Me Masson de 3 heures à 6 heures, puis il corrige en disant qu'il est sorti du bureau seulement pour venir au greffe du protonotaire déposer la pétition. Me Bissonnette a alors protesté, il a prétendu qu'on avait soufflé cette réponse au témoin; il s'en est suivi un vif débat et ensuite, chaque fois que Me Masson se levait pour faire une objection, Me Bissonnette l'avertissait de ne pas donner de réponse au témoin en formulant son objection.

La pétition

M. Langevin a ensuite été interrogé sur la pétition elle-même. Il a commencé par dire qu'il l'avait lue puis il a dit qu'il ne l'avait pas lue en entier. Interrogé sur ses raisons de contester l'élection de M. Vautrin, il a dit que la principale raison c'était le bulletin sans talon, il a cependant ajouté que s'il n'y avait pas eu cette raison, il aurait peut-être contesté quand même s'il y avait d'autres raisons.

Mais, présentement, a demandé Me Bissonnette, vous dites que l'élection ayant été faite avec des bulletins sans talon, vous en concluez qu'elle a été frauduleuse? C'est ce qui m'a amené à contester, répond le témoin.

Le mouvement de charité dans la province

Québec, 29. (D.N.C.). — "Je suis enchanté de l'ampleur que prend le mouvement charitable dans notre ville et dans toute la province, nous déclarait hier le premier ministre de la province, M. L. A. Taschereau.

"La charité bénévole manifestée par les employés civils et par les employés de diverses institutions privées prouve en faveur de la mentalité de notre peuple. Il a réalisé que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux et municipaux, ne peuvent suffire à la besogne et qu'il faut que tous mettent l'épaule à la roue si nous voulons traverser la crise actuelle. C'était là le seul moyen rationnel de faire face à la situation et notre population l'a compris.

"Ce mouvement charitable de la classe aisée envers les classes pauvres aura l'effet salutaire de tranquilliser les esprits inquiets."

Le sénateur Legris transporté à l'hôpital Notre-Dame

Les Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). Comme sa maladie s'aggravait depuis quelques jours, M. le sénateur J.-H. Legris, qui était sous les soins de son fils, le Dr J.-A. Legris, a dû, sur les instances de ce dernier, être transporté de Louiseville à l'Hôpital Notre-Dame, de Montréal.

Hôtel détruit à Garneau

Les Trois-Rivières, 29. (D.N.C.). Un hôtel bien connu du public voyageur a été détruit de fond en comble, la nuit dernière à Garneau Junction. Le feu a consumé entièrement l'hôtel de M. Desaulniers, autrefois connu sous le nom d'hôtel Richard. Les dommages sont de \$4,000 à \$5,000. On craignait un moment pour les maisons avoisinantes, surtout celle de M. Tremblay, qui prit feu et subit certains dommages. Les maisons de Garneau forment un groupe compact et on craignait une conflagration.

Le problème familial

CONFERENCE DE S. E. MGR COURCHESNE, LE 16 NOVEMBRE

Sous le haut patronage de S. E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur du diocèse, l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada organise, pour le 16 novembre, sa prochaine conférence annuelle.

Le distingué conférencier, S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, traitera du "problème familial". Cette soirée aura lieu au Monument National.

Pour obtenir des billets, on peut s'adresser aux membres de P. A. C. V. ou téléphoner à M. J.-A. Laperrière, DUPONT 4148.

DUPUIS

Plateau 5151 — Local 302

Pour MONSIEUR CRAVATES

Bien confectionnées avec entre-doublure de tissu de laine. Ces cravates se vendent d'ordinaire beaucoup plus cher. Profitez-en vendredi pour en acheter au moins 3.

.35
chacune
3 pour
1.00

Chemises TRICOLINE "TOOKE"

2.55

2 pour 5.00

Offertes au prix de 2 pour 5.00 elles sont encore meilleur marché que si vous les achetiez directement de la manufacture. Nous ne limitons pas la quantité et vous pourrez en acheter autant que vous le désirerez.

Couleurs en vogue telles que tan, bleu et tout blanc. Faux col séparé. Encolures: 13 1/2 à 17 1/2.

Chaussettes

Plus de 3,000 paires de chaussettes de cachemire tout laine, ou sole et laine dans les dessins fantaisie et les coloris les plus variés. Confection parfaite. Pointures: 10 à 11 1/2. En brun, gris, fauve, bleu, etc.

la paire
.55
3 paires